

REPUBLIQUE DU SENEGAL

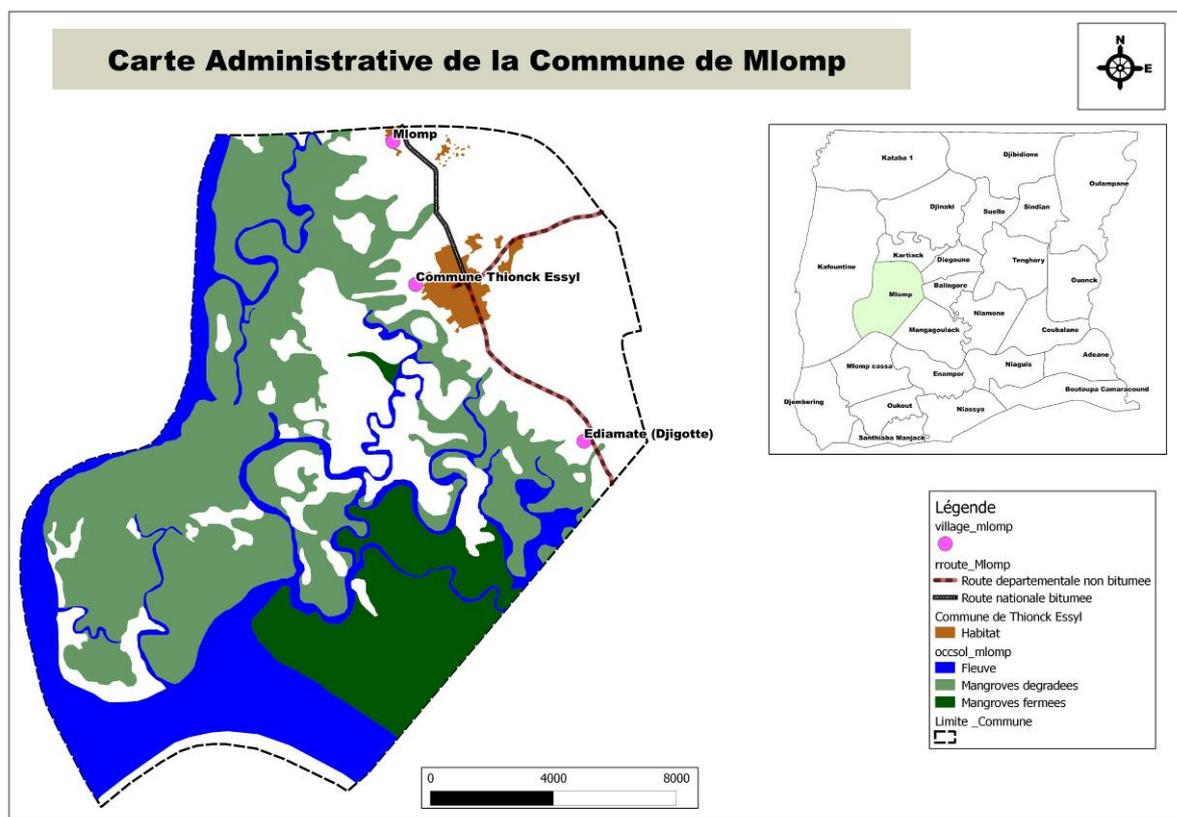


Un Peuple - Un But - Une Foi
MINISTRE DE LA
GOUVERNANCE LOCALE
DU DEVELOPPEMENT ET
DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE



Région de Ziguinchor

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) DE MLOMP/BIGNONA



**RAPPORT PDC MLOMP
VERSION FINALE**

SEPTEMBRE 2017

TABLE DES MATIERES

SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS	3
I-APPROCHE METHODOLOGIQUE	7
1.1.PHASE PREPARATOIRE	7
1.2.PHASE DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	8
II.PRESENTATION DE LA CL	9
2.1 Milieu physique	16
2.1.1 Relief et sols	16
2.1.2 Climat	16
2.1.3 Végétation et faune	16
2.1.4 Ressource en eau	16
2.1.5 Synthèse des potentialités et contraintes naturelles	17
2.2 Milieu humain	19
2.2.1 Structure de la population	19
2.2.2 Mouvement de la population	19
2.3 Organisation spatiale	19
III-BILAN DIAGNOSTIC	20
3.1 ANALYSE PAR SECTEUR	20
3.1.1 Secteurs productifs	20
3.1.1.1 Agriculture	20
3.1.1.2 Elevage	23
3.1.1.3 Agroforesterie	25
3.1.1.4 Pêche	26
3.1.1.5 Artisanat	28
3.1.1.6 Tourisme	28
3.1.1.7 Industries	29
3.1.1.8 Mines	30
3.1.2 Secteurs d'Appui à la Production	30
3.1.2.1 Commerce	30
3.1.2.2 Transports et Désenclavement	31
3.1.2.3 Communications et télécommunications	32
3.1.2.4 Energie	32
3.1.3.3 Institutions financières	33
3.1.4 Secteur Sociaux de Base	34
3.1.4.1 Education/Formation	34
3.1.4.1.1 Développement Intégré de la Petite Enfance	34
3.1.4.2 Santé et Action Sociale	38
3.1.4.2.2 Action Sociale	41
3.1.4.3 Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs	43
3.1.4.4 Hydraulique	44
3.1.4.5 Assainissement et cadre de vie	46
3.1.4.6 Urbanisation, Habitat	47
3.2 Coopération Décentralisée	48
3.3 Paix et cohésion sociale	48
3.4 Dynamique organisationnelle	49
3.4.1 Les groupements de promotion féminine (GPF)	49
3.4.2 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)	50
3.4.3 Les associations religieuses	51
3.5 Gouvernance Local	51
3.5.1 Diagnostic institutionnel du Conseil municipal	51
3.5.1.1 CONSEIL MUNICIPAL	51
3.5.1.2 Le cadre de concertation	55
3.6 Services Déconcentrés de l'Etat	56
3.6.1 La Sous-Préfecture	56
3.6.2 Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL)	56
3.7 LES PARTENAIRES DE LA COLLECTIVITE LOCAL	57
3.7.1 Agence Régionale de Développement	57
3.7.2 Organisations Locales	57
3.7.3 Les organismes d'appui au développement (ONG, PROJETS ET PROGRAMMES)	57
IV. LA PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT	59
4.1 AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT	59
4.1.1. La Vision de Développement de la Collectivité Locale	59
4.1.2.Les Options de Développement de la Collectivité Locale	59
4.1.3.Les Objectifs de Développement de la Collectivité Locale	62
4.2 PLAN D'ACTION PRIORITAIRE	63
V. PLAN DE COMMUNICATION	74

VI PLAN DE FORMATION	76
6.1.OBJECTIFS DU PLAN DE FORMATION	76
6.2.PRINCIPES DE BASE DU PLAN DE FORMATION.....	76
6.3.SYNTHESE DU DIAGNOSTIC RENFORCEMENT DE CAPACITES	77
6.4.PLANIFICATION DES ACTIONS DE FORMATION.....	77
VII- STRATEGIE DE GESTION ET DE MISE EN ŒUVRE	80
7.1 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE	80
7.2 MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	80
7.3 LES INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE.....	80
7.4 LES STRUCTURES ET INSTITUTIONS IMPLIQUEES.....	80
VIII- CONCLUSION.....	81
IV. Annexes.....	82

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES CARTES

Carte 1 : localisation de la Commune de Mlomp dans la région de Ziguinchor	10
Carte 2 : occupation des sols de la Commune de Mlomp.....	18
Carte 3 : les infrastructures scolaire de la Commune.....	37
Carte 4 : infrastructures sanitaires de la Commune	39
Carte 5 : les infrastructures hydraulique de la Commune	45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des équipements pour le développement intégré de la petite enfance.....	34
Tableau 2 : Localisation des écoles primaires par village.....	35
Tableau 3 : Répartition des élèves selon le sexe dans les écoles Publiques Élémentaires.....	35
Tableau 4 : Taux brut de scolarisation en secondaire	36
Tableau 5 : Répartition des équipements sanitaires par quartier	39
Tableau 6 : Les partenaires de la Coopération Décentralisée	48
Tableau 7: Recouvrement des importantes sources de recettes propres.....	53
Tableau 8 : Situation d'exécution Budget.....	54
Tableau 9 : Les principaux partenaires financiers	58
Tableau 10 : Liste des partenaires et domaines d'intervention	58

SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AGP : Association des Groupement des Pêcheurs
AJAC : Association des Jeunes Agriculteurs de Casamance
AMA : Agence des Musulmans d'Afrique
ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANEJ : Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes
ANRAC : Agence Nationale pour la Reconstruction de la Casamance
APE : Association des Parents d'Élèves
APROSEN : Agence pour la Propreté du Sénégal
ARD : Agence Régionale de Développement
ARSD : Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie
ART GOLD : Programme d'Appui aux Réseaux Territoriaux et thématiques pour une Gouvernance Locale de Développement
ASC : Association Sportive et Culturelle
ASER : Agence Sénégalaise d'Électrification Rurale
BCEAO : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BHS : Banque de l'Habitat du Sénégal
CADL : Centre d'Appui au Développement Local
CAPE : Cellule d'Appui à la Promotion des Jeunes
CBAO : Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest
CCA : Centre Conseil pour Adolescent
CDEPS : Centre Départemental d'Éducation Populaire et Sportive
CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEM : Collège d'Enseignement Moyen
CFA : Communauté Financière d'Afrique
CL : Collectivités Locales
CLCOP : Comité Local de Concertation des Organisations de Producteurs
CNAMS : Centre National d'Action Antimines
CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CPR : Centre Régional de Planification
CR : Communauté Rurale
CDB : Conseil Départemental de Bignona
CTP : Comité Technique de Pilotage
CTR : Comité Technique Restreint
DERBAC : Développement Rural en Basse Casamance
DIPE : Développement Intégré de la Petite Enfance
DIREL : Direction de l'Élevage
DLD : Document des Lignes Directrices
DRDR : Direction Régionale du Développement Rural
EFI : École de Formation des Instituteurs
ENDA : Environnement et Développement en Afrique
FAFS : Fédération des Associations Féminines du Sénégal
FNPJ : Fonds National pour la Promotion de la Jeunesse
GIC : Groupement d'Intérêt Communautaire
GIE : Groupement d'Intérêt Économique
GOANA : Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
GTD : Groupe de Travail Départemental
GTR : Groupe de Travail Régional
HI : Handicap International
IA : Inspection d'Académie
IDEN : Inspection Départementale de l'Éducation Nationale
IDSV : Inspection Départementale des Services Vétérinaires
IEC : Information Éducation Communication
IREF : Inspection régionale des Eaux et Forêts
IRPA : Inspection Régionale de la Protection Animale
LD : Lignes Directrices
MFDC : Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance
MUPROEL : Mutuelle des Professionnels de l'Élevage
MUPROP : Mutuelle des Professionnels de la Pêche
N.D : Non Disponible

OCB: Organisation Communautaire de Base
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PADERCA: Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PDMAS: Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal
PDU : Plan Directeur d'Urbanisme
PEPAM/USAID: Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire appuyé par l'Agence Américaine pour le Développement International
PIADESPC :Programme Intégré d'Appui au Développement Économique et Social
PIC : Plan Investissement Communal
PLAN REVA : Plan Retour Vers l'Agriculture
PLD : Plan Local de Développement
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PMI : Petite et Moyenne Industrie
PMIA: Projet de Modernisation et d'Intensification Agricole
PNDL: Programme National de Développement Local
PRDI : Plan Régional de Développement Intégré
PROCAS :Programme Casamance
PROGES : Projet de Gestion des Eaux du Sud
PTF:Partenaires Techniques et Financiers
SDE : Sénégalaise des Eaux
SENELEC : Sénégalaise de l'Électricité
SGBS : Société Générale de Banques au Sénégal
SIL: Société Internationale de Linguistique
SODIZI : Société de Domaine Industriel de Ziguinchor
SONACOS : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal
SONATEL : Société Nationale des Télécommunications
SONES : Société Nationale des Eaux du Sénégal
SRP: Service Régional de la Planification
SRPS : Service Régional de la Prévision et de la Statistique
STD: Services Techniques Déconcentrés
TBS: Taux Brut de Scolarisation
UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID :Agence des Etats-Unis pour le Développement International

Faire la liste des tableaux

Faire une liste des graphiques

Faire une liste des annexes

INTRODUCTION

Dès son accession à la souveraineté internationale, le Sénégal a opté pour une politique de décentralisation prudente, progressive et irréversible. Cette option s'est confirmée au cours des différentes phases qui ont marqué cette politique.

En effet, la décentralisation s'affirme déjà dès le début de l'indépendance en 1960, le nombre de commune passe progressivement de 37 puis à 48, tandis que les communes à statut spécial (les « communes mixtes ») disparaissent. Par ailleurs, la loi 72-25 du 25-04-1972 institue les « communautés rurales » (CR) dans le but de rapprocher d'avantage l'Administration des citoyens et de créer de véritables centres de développement. Leur administration est cependant confiée à un sous-préfet. Enfin, une communauté urbaine (CU) de Dakar est créée en 1983, qui sera dissoute en 2001. La décentralisation se poursuit avec des réformes successives jusqu'au tournant décisif de 1996, marqué par la création de 12 nouvelles communes et, surtout, par l'adoption de plusieurs textes importants, dont la loi 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des collectivités locales et la loi 96-07 du 22 mars 1996 relative au transfert de compétences aux collectivités locales. La Constitution de 2001 consacre les avancées de 1996 en renforçant leur base constitutionnelle. Elle stipule notamment (titre XI, art. 102) que les collectivités locales « constituent le cadre institutionnel de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques », « qu'elles s'administrent librement par des assemblées élues » et que « leur organisation, leur composition, leur fonctionnement sont déterminés par la loi ».

Cependant, malgré les progrès et acquis enregistrés, beaucoup de faiblesses et de contraintes pèsent encore sur la mise en œuvre de la politique de décentralisation, celle-ci se heurte en effet à beaucoup de limites.

Le contexte et la faiblesse des politiques et stratégies de développement appliquées jusque-là, nécessitent, en conséquence, d'initier des alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de produire simultanément des progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux. Dans cette perspective, l'option prise est de construire dans le cadre d'un dialogue consensuel et prospectif, le renouveau de la modernisation de l'État, à travers une décentralisation cohérente dans ses principes, et performante dans sa mise en œuvre. Aussi, le Gouvernement envisage-t-il la refondation majeure de l'action territoriale de l'État, à travers le projet de réforme de la décentralisation. L'objectif général, visé par cette réforme, baptisée « l'Acte III de la décentralisation », est « d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». Cette réforme plonge ses racines dans une véritable politique d'aménagement du territoire et oriente la concrétisation des aspirations et des espoirs des acteurs territoriaux, en vue de bâtir un projet de territoire. Elle offre l'espace adéquat pour construire les bases de la territorialisation des politiques publiques.

Le Plan de Développement Communal fait ressortir la volonté de la commune de dérouler un plan d'actions lui permettant d'apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs Développement de la Localité.

☐ Quelques étapes majeures de la décentralisation au Sénégal.

1972	Loi 72-02 du 1 ^{er} février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale.
	Loi 72-59 du 12 juin 1972 instituant une taxe rurale
1988	Arrêté 12248 du 15 octobre fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Fonds d'équipement des collectivités locales, un compte d'affectation spéciale
1996	Loi 96-06 du 22 mars portant Code des collectivités locales.
	Loi 96-07 du 22 mars portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales.
2002	Loi 2002-02 du 15 février instituant pour la Région les fonctions d'impulsion, de programmation et de coordination du développement local modifiant ainsi la loi 72-02 du 1 ^{er} février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale.
2008	Loi 2008-14 du 18 mars modifiant la loi 72-02 du 1 ^{er} février 1972 portant Organisation de l'Administration territoriale (création de trois nouvelles régions).
2013	Loi n° 2013-10 du 28 décembre portant Code Général des Collectivités Locales modifiant la loi 72-02 du 1 ^{er} février 1972 portant Organisation de l'Administration territoriale (suppression de la communauté rurale et communalisation intégrale)

I- APPROCHE METHODOLOGIQUE

La présentation de la méthodologie a pour objectif de fournir aux lecteurs, les indications sur la procédure mise en œuvre pour la réalisation de ce document.

Le PDC sera réalisé suivant une démarche qui intègre une phase de planification stratégique et une phase de planification opérationnelle.

Au cours de la planification stratégique, on a noté trois principales étapes :

1. Une phase préparatoire ;
2. Une phase de pré diagnostic et de définition du zonage ;
3. Une phase de diagnostic participatif ;

1.1. PHASE PREPARATOIRE

Cette phase préparatoire est passée par ce qu'on appelle l'ancrage institutionnel. C'est l'expression de la commune qui marque sa volonté de s'engager dans un processus de planification. Il se résume comme le support juridico institutionnel mis en place par la collectivité en collaboration avec l'ARD, organe technique pour rendre opérationnelle la démarche méthodologique d'élaboration du plan.

Ensuite il y a eu l'atelier d'habilitation qui a réuni les principaux acteurs du processus d'élaboration du PDC, notamment le conseil municipal, l'Agence Régionale de Développement (ARD), les Partenaires et l'opérateur (le facilitateur). La rencontre a permis de revenir plus en détail sur le contenu du mandat et l'approche méthodologique proposée par l'opérateur et son adaptation.

Ainsi tous les acteurs impliqués dans la promotion du développement de la commune ont été mis au même niveau d'information sur les objectifs et les outils de la planification participative locale et sur l'utilité du PDC.

Cette phase a été clôturée par la journée de lancement, étape très importante considérée comme un moment solennel d'information de tous les acteurs de la commune, de son hinterland, du Département voire de la région du démarrage officiel du processus d'élaboration du PDC.

1.2. PHASE DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

La phase de diagnostic a été conduite en deux principales étapes : le diagnostic externe et le diagnostic interne.

Le Pré diagnostic ou Diagnostic Externe a démarré par la revue documentaire qui consiste à procéder à un recueil systématique de données et d'informations concernant la commune dans tous les secteurs. L'exploitation des documents existants a permis de dégager la situation de référence de la commune en terme d'atouts et de contraintes tant au niveau des infrastructures qu'au niveau de la dynamique des acteurs et de l'organisation institutionnelle.

Ensuite, des entretiens exploratoires ont été menés afin d'exploiter les données secondaires disponibles. Cette étape a eu lieu aussitôt après le lancement du PDC et a été réalisée sur la base des informations collectées auprès des différents acteurs (les services techniques, les personnes ressources, les partenaires au développement et opérateurs, les organisations socio professionnelles, etc.)

Enfin la mise en cohérence des données a permis de confronter les données de la revue documentaire avec les résultats des entretiens exploratoires. Elle a été surtout mise à profit pour actualiser certaines données quantitatives.

Le Diagnostic Interne Participatif a été l'occasion d'organiser des ateliers de collecte de données infrastructures et équipements dans les deux villages de la Commune.

✓ Les ateliers de collecte de données au niveau village

L'exercice a été réalisé avec des fiches. Il consistait à recueillir l'ensemble des données équipements et infrastructures existants dans chaque quartier.

✓ Les Diagnostics Sectoriels

Le diagnostic externe a mis en évidence les potentialités et les contraintes relatives aux secteurs sociaux, économiques et d'appui à la production.

L'organisation de diagnostics sectoriels ciblés répond par conséquent au souci de mener une analyse plus approfondie afin de mieux cerner les contraintes ainsi que les potentialités de la commune qui seront de nature à faciliter l'identification pertinente des options de développement communal.

✓ Planification

Ultime étape de la démarche, la planification consiste à identifier avec les populations un programme d'actions prioritaires. Ce programme sera décliné sur 6 ans et constituera la première partie de la mise en œuvre du Plan de Développement Communal. En pratique, c'est une séance qui regroupe les membres du Conseil Communal, l'opérateur et une expertise constituée des agents techniques de l'Etat.

Sur le plan organisationnel, l'opérateur a en plénière présenté aux participants l'outil de planification à savoir la grille de priorisation. Cet outil permet de classer les actions en fonction de la priorité et de la faisabilité. Ce à quoi se sont attelés les membres des ateliers. Après ceci, une seconde plénière est organisée pour une restitution afin de soumettre à la critique le travail de chaque atelier en vue de l'améliorer ; toutes les suggestions pertinentes seront prises en compte.

II. PRESENTATION DE LA CL

La région de Ziguinchor fait partie des 14 régions du Sénégal. Elle compte trois départements : Bignona, Oussouye et Ziguinchor.

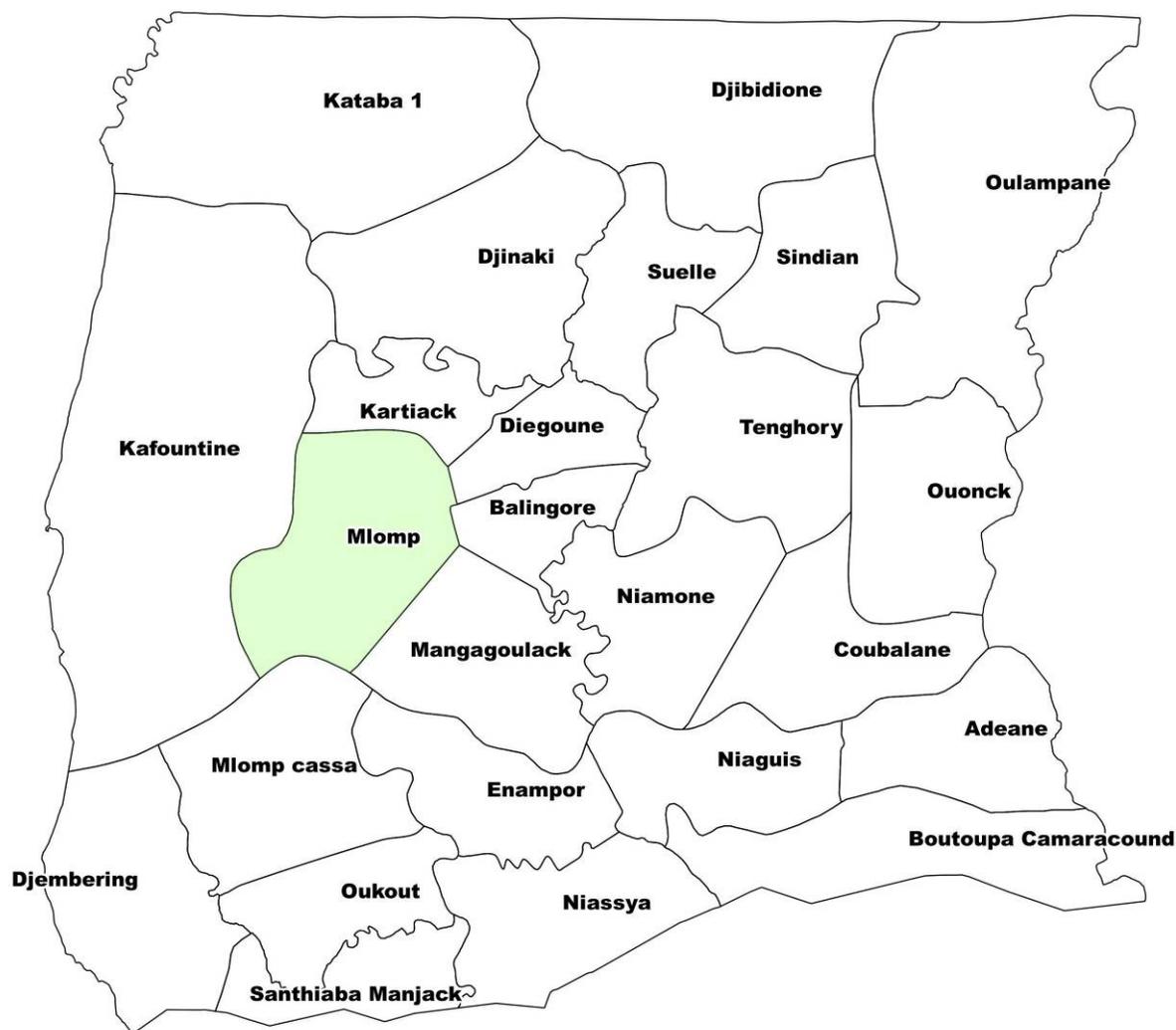
Le département de Bignona compte trois communes : Bignona, Thionck-Essyl et Diouloulou. Quatre Arrondissements : Tendouck, Kataba1, Sindian et TENGHORY.

Avec une superficie de 960 km², l'arrondissement de Tendouck comprend 6 communes (Thionck-Essyl, Mlomp, Kartiack, Mangagoulack, Diégoune et Balinghor).

La Commune de Mlomp est composée de deux Villages : Mlomp et Ediamath.

Elle est limitée :

- ✓ Au Nord par la Commune de Kartiack ;
- ✓ A l'Est par les Communes de Diégoune et Mangagoulack ;
- ✓ A l'Ouest par le marigot de Diouloulou ;
- ✓ Au Sud par le fleuve Casamance



Carte 1 : localisation de la Commune de Mlomp dans la région de Ziguinchor

II.1 Bref historique de la CL

📍 Village de Mlomp

Date de création	Le village de Mlomp est créé en 1650 . Nous retiendrons que les 3 villages du Blouf sont : Mlomp, Djigodj (Ediamath) et Djimande
Fondation du village	Le premier habitant du village est Araban Dièneck (Coly) ; Il a été suivi par Adianbagha Nianba (Diatta) fils d'Atébanté Nianba et Mady Diatta
Origine du nom	<p>Le village a eu 2 appellations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Baraban qui peut avoir une double signification : <ul style="list-style-type: none"> - Chez Araban - Mauvaise prononciation de "khounouban" nom d'une plante qui était à l'époque abondante dans le terroir ▪ Mlomp : nom imposé par les ressortissants de Etébémaye (quartier de Mlomp Oussouye) <p>En fait, les Mlompéens (d'Oussouye) composés essentiellement des familles Sambou, Diatta et Mané étaient de vaillants guerriers. Un jour, profitant de l'absence des hommes du village, les habitants des villages environnants brûlèrent par surprise le quartier</p>

	<p>d'Etébémaye, ce qui obligea la majeure partie des habitants à s'installer à Kayoune (sous quartier de Batine village de Thionck-Essyl).</p> <p>Après la rencontre au "Badiankoussor" (fétiche) et plusieurs affrontements entre réfugiés et habitants de Thionck qui craignent une future domination des étrangers, les ressortissants d'Etébémaye quittèrent Thionck pour s'installer définitivement à Baraban.</p> <p>Après plusieurs années de cohabitation pacifique pendant lesquelles les familles de ressortissants se sont véritablement agrandies, une rencontre de l'ensemble des habitants de Baraban fut convoquée dans la rizière (appelée « Djsaïtor » plus précisément à « Houlim Essouk » c'est à dire « Fourim Essouk » qui se traduit par parole du village) par les réfugiés pour imposer le nom "Mlomp" au village à la place de Baraban.</p> <p>Le village est composé de 4 Quartiers et les quartiers subdivisés en Sous-quartiers et dont le nombre se trouve être 11 (onze).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quartier de Boundia: Boussoya, Djifalone et Manana - Quartier de Balokir: Balokir, Dialome et Kagougoune - Quartier d'Etamaya: Koubananque, Kagnédième et Boffé - Quartier de Kawaguir: Bondine et Dialome
<p>Chefs</p>	<p><u>Chefs de village :</u> Landiané Sambou(1882), Abdou Gnambi Sambou(1903), Sidate Sambou (fils de Gnambi), Idrissa Horro Sambou (1929) remplacé car jugé incompetent pendant le conflit avec Kartiack, Fodé Lalo Diatta (de 1945 à 1952 : le tracé des limites avec Kartiack toujours pas réglé), Mamadou Sambou (de 1952 à 1993 ; porte-parole des chefs), Idrissa Sambou (1995). Depuis le fameux assassinat du chef de village, le village de Mlomp est actuellement géré par un collège de délégués de quartier (1995-2009). Mamadou DIATTA dit DIALLO nouveau chef de village (2010)</p> <p><u>Les rois: (KOUYI)</u> Au temps de la royauté les Rois s'identifier au sein de trois familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La famille Ewalo (Sohole) des Sambou. - La famille Boutoukayi (Boundia) des Diatta. - La famille Salo (Kawaguir) des Mané <p>Assambou Sambou, Asseigna Sambou, Djikantome Sambou, Djimé Sambou, Ahata Sambou, Djihague Sambou, Lantine Sambou, Djihaloye Sambou.</p> <p>L'intronisation des Rois se faisait à Djifalone et cette mission est dédiée à la famille des Coly.</p> <p><u>Les chefs de canton :</u> Assari Djikintone Sagna; Bakantone Diatta, Ohane Diatta, Etoudia Goudiaby, Ansoumana Diatta (réalisation route Djimande), Ansoumana Sagna (Thionck : règne de 3 mois), Ousmane Sagna</p> <p>En 1920, le lieutenant Aubrin divisa le canton en 2 : Djigodj Nord et Sud</p> <p><u>Djigodj sud :</u> Akangha Goudiaby (en 1923, réalise la route de Bagaya et 1924 paya à lui tout seul l'impôt de tout le village de Tendouck ; Il a été destitué de ses fonctions par les colons pour avoir dirigé une troupe lors d'un combat), Demba Soumaré (à partir de 1931), Kakèle Diatta (Tendouck), Erikakène Sagna (Affiniam), Arfang</p>

	<p>Bessire Sonko (intérim à partir de 1941 en attendant les élections, Alpha Bodian (Balinghore).</p> <p><u>Djigodj Nord</u> :</p> <p>Arfang Bessire Sonko, Abdou Diatta (Thionk)</p> <p><u>Grandes figures</u> :</p> <p>Combo Sylla Touré : conquérant venu de la Gambie passé à Ebinkine avant d'arriver (lui ou son commandant) à Dianki d'où il fut rapidement chassé par les habitants du Blouf.</p>
<p>Grands évènements historiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1894 : Installation des colons à Bignona ▪ Première religion après l'animisme est <i>l'islam</i> : le premier converti est un habitant de Kawaguir qui s'est installé ensuite en Gambie ; Il a été suivi de Abdou Gnambi en 1925 à Thiobon converti par Cheikh Amadou Fadine Aïdara (fils aîné de Cheikh Mafous). ▪ Grande épidémie ayant entraîné beaucoup de morts. ▪ En 1928 : travaux forcés pour la construction de la route de Tobor. ▪ Paiement obligatoire impôts en nature (riz) à déposer à Carabane servant à nourrir les soldats. ▪ Don obligatoire de petites choses (bœufs, etc.) imposé par le cercle ou chef de canton qui à son tour l'impose à une famille ou village ▪ Les GRANDE CIRCONCISIONS : Erioroute (1752), Composse (1774), Eligalondjie(1796 massacre des femmes antropophages de Thionck-essyl), Banongoutte(1818), Elisso (1840), Handiolo (1862 cette génération a coïncidé avec l'avènement d'une guerre dont la précision n'a pas été faite), Sénomouniow (1884), Kagnama (1906), Sidiabouro ou Tobor (1928 le nom Tobor n'a pas était donné gratuitement car c'était la période où le Colon avait mobilisé les populations -Travaux Forcés- pour la création d'un passage (ensablement) au niveau du bras du fleuve de Tobor et Tobor ici est un village du Département de Bignona), jazzou (1951 cette période à coïncider avec l'avènement de la danse moderne et les vieux étaient contre cette danse), Waraga (1980 les jeunes passaient tout leur temps à boire du thé). <p>La dernière en date est organisée en 2016 et la génération d'initiés s'appelle EPATALAQUE (les jeunes ont tendance à s'habiller mal en mettant la ceinture de leurs pantalons au-dessus de leurs fesses)</p> <p>NB: les Noms de ces Grandes Circoncisions correspondent aux générations des initiés qui se sont succéder.</p> <p>Le village de Mlomp compte Huit Bois Sacrés dont un nom fonctionnel depuis 1951 (jazzou).</p> <p>Les Noms des Bois et leur localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ediountou: Etamaya <ul style="list-style-type: none"> - Kasso Boundia: Boundia - Kasso Bérine: Boundia - Kasso Balokir: Balokir - Kasso Kagougoune: Balokir

	<ul style="list-style-type: none"> - Kasso Bondine: Kawaguir - Kasso Ewakome: Kawaguir - Kasso Thiam: Kawaguir. Non fonctionnel depuis 1951. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les conflits : avec Thiobon, puis Kartiack et Thionck en 1949 (les colons ont exigé que la limite soit "Bétine adiam" qui signifie route de singe rouge. ▪ Limites inter villageoises : principales sources de conflits, les limites inter villageoises ont toujours existé depuis l'installation des villages (choix de hache) <p>Ces limites ont progressivement été modifiées suite soit aux conquêtes, soit par décision du colon ou chef de canton. C'est ainsi que Ansoumana (Tendouck) a défini les limites avec Thiobon et Arfang Bessire Sonko avec Kartiack.</p>
Gestion et mode d'affectation des terres	<p>A la mort du père de famille le partage des terres se fait comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les terres de plateau sont équitablement partagées entre les garçons ▪ Les rizières entre les enfants (y compris les filles si et seulement si elles se marient au village) <p><u>NB</u> : Si les enfants sont petits, le frère du défunt ou le tuteur assure la gestion des biens en attendant que les enfants grandissent.</p>

Village de Ediamat

Date de création	Méconnue, mais les premiers villages du Blouf étaient Djimande, Bagaya, Djigodj et Elana.
Fondation du village	<p>Les premiers habitants étaient de la famille Diédhiou, suite à l'incendie du village d'Erenghadène (à côté de Kagnobon) causée par les habitants de Thionck et Kagnobon, les populations se sont dispersées et la famille Diédhiou s'est confiée à Djimande qui lui a cédé cette terre appelée "Tayargue" (nom du premier quartier du village).</p> <p>En dehors de Tayargue, on pouvait noter parmi les quartiers du village Kasilo, Diahine, Kandiongue, Kabeumbe, Gouna, Batenghalomne, Kayengha.</p>
Origine du nom	<p><u>Djigodj</u> : mauvaise prononciation du nom d'un grand arbre "Bougodj" (en Diola) qui servait d'arbre à palabre</p> <p><u>NB</u> : Djigodj EMANO veut dire bonne production de riz</p> <p><u>Ediamath</u> : Djigodj ayant fait l'objet de plusieurs attaques surtout des habitants de Tendouck, le chef de canton Ansoumana Diatta a profité de la dispersion des habitants pour imposer le nom "Ediamath" mauvaise prononciation de "Ediamath" qui veut dire Diola.</p> <p>En réalité, Djigodj était le village le plus puissant du Blouf et cela a toujours gêné les villages environnants surtout Tendouck devenu le pire ennemi. Pour mieux imposer le nom Ediamath au village, Ansoumana Diatta attribua le nom Djigodj à tout le Blouf</p>
Chefs du village	<p><u>Chefs de village</u> : Capitaine Diatta (à partir de 1933), Bakary Sambou, Moussa Diédhiou, Amady Diédhiou décédé en 2013</p> <p>Aliou BARRY nouveau chef à l'issue d'une élection (2014-2015)</p> <p><u>Chefs de canton</u> : Assari Djikintone Sagna; Bakantone Diatta, Ohane Diatta, Etoudia Goudiaby, Ansoumana Diatta (réalisation route Djimande), Ansoumana Sagna (Thionck : règne de 3 mois), Ousmane Sagna</p> <p>Sous le règne de Akangha Goudiaby, le lieutenant Aubrin divisa en</p>

	<p>1920 le canton en deux :</p> <p>Djigodj sud : Akangha Goudiaby (en 1923, réalise la route de Bagaya et 1924 paya à lui tout seul l'impôt de tout le village de Tendouck ; Il a été destitué de ses fonctions par les colons pour avoir dirigé une troupe lors d'un combat), Demba Soumaré (à partir de 1931), Kakèle Diatta (Tendouck), Erikakène Sagna (Affiniam), Arfang Bessire Sonko (intérim à partir de 1941 en attendant les élections, Alpha Bodian (Balinghore).</p> <p>Djigodj Nord : Arfang Bessire Sonko, Abdou Diatta (Thionk)</p> <p>Grandes résistances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aghoumane Diédhiou (quartier Tayargue) ▪ Kaleupaoul Sambou (quartier Diahine) : pour éviter que les villages environnants soient informés, sa mort a été pleurée par des sifflements. Les habitants de Tendouck dans le but de s'assurer de sa mort demandent leur fille en mariage à Djigodj ▪ Assalangone Sambou (quartier Diahine) petit fils de Kaleupaoul. Il a été victime du sort jeté par le fétiche de Tendouck (épidémie d'enflure)
<p>Grands évènements historiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tendouck a rassemblé les autres villages du Blouf pour jeter un mauvais sort au village ayant provoqué une mésentente totale entre habitants de Djigodj et une épidémie "d'enflure" provoquant la mort de plusieurs personnes dont Assalangone Sambou, suite à une jalousie de la puissance de Djigodj ▪ Nouvelle dispersion des habitants de retour après l'épidémie : Ansoumana de Tendouck a attaqué le village et brûlé les maisons ▪ Troisième dispersion survenue lors de l'attaque des habitants de Tendouck qui ont pillé le village et brûlé les maisons ▪ Sous le règne du commandant de cercle Maubert, Tendouck a profité de l'affaiblissement du village pour prendre certaines rizières ▪ En 1920, non respect du verdict du premier jugement relatif aux problèmes fonciers entre Djigodj et Tendouck car Maubert était un ami de Ansoumana ▪ Respect du verdict du deuxième jugement de 1928 tombé en 1930 sous le règne du commandant Surlemond en faveur de Djigodj et c'est à partir de cette date que Djigodj connut la paix ▪ Reconstruction du village en 1933 avec le nom d'Ediamath ▪ Islam, première religion après l'animisme. Les premiers convertis sont Abdou Salam Diédhiou et Ousmane Assouagueye Sambou ▪ Paiement des impôts en nature pour nourrir les soldats ▪ Le village a connu deux grandes circoncisions : <ul style="list-style-type: none"> - Baganbane (1951) - Bourenbayassou (1983) <p><i>Compte tenu de l'instabilité du village, Djigodj n'a pas pu organiser de circoncision avant les années 1950. Les enfants étaient circoncis dans le village d'origine de leur père.</i></p>
<p>Gestion et mode d'affectation des terres</p>	<p>A la mort du père de famille le partage des terres se fait comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les terres de plateau sont équitablement partagées entre les garçons ▪ Les rizières entre les enfants pour les filles si seulement elles se marient au village <p>NB : Si les enfants sont petits, le frère du défunt assure la gestion des biens en attendant</p>

	que les enfants grandissent.
<p>La succession des PCR dans l'ex Communauté Rurale de Mlomp à l'élection du 1^{er} Maire.</p>	<p>1990-2007 : Bacary COLY 1er PCR Réalizations : Construction d'Ecoles, Dignes anti sel et de retenue d'eau, électrification du village de Mlomp, Construction de dispensaire et maternités, installation de décortiqueuses et de moulins</p> <p>2007-2009 : Délégation spéciale Hamadou DIEME (Directeur de l'Ecole de Mlomp). Gestion des affaires courantes de la collectivité.</p> <p>2007-2014 : Sidy Egnabe SAMBOU 2eme PCR: Construction de salles de classes, réalisations de digues, achat de décortiqueuses, moulins, adduction d'eau, maternité, etc.</p> <p>2014 Election de Sidy Egnabe SAMBOU comme 1^{er} Maire de la Commune. Réalisations : Adduction d'eau, électrification, latrines, batteuses, matériel agricole construction bibliothèque, case de santé de Ediamath, terrain municipal, etc.</p>

2.1 Milieu physique

2.1.1 Relief et sols

Il est relativement plat. La partie Ouest est marécageuse. La commune de Mlomp est entrecoupée de plusieurs bas-fonds plus ou moins vastes servant parfois de zone pour la riziculture et de vastes étendues de forêts.

On y rencontre des sols hydromorphes et des sols ferrugineux tropicaux.

2.1.2 Climat

Cet espace se trouve dans une zone à climat de type Soudano-Guinéen chaud et sec en saison sèche et humide en saison des pluies. C'est un climat de type continental qui subit fortement les influences maritimes principalement en début de saison sèche : les alizés.

Les pluies très abondantes en saison normale sont apportées par la mousson qui souffle du Sud-ouest vers le Nord-est.

L'harmattan, vent chaud et sec venant de l'intérieur du pays, souffle durant la saison sèche (Avril-Mai). La température minimale varie de 20 à 21° et celle maximale de 30 à 35°C.

Cet espace est caractérisé par une pluviométrie moyenne de 1129,02 mm

L'hivernage démarrait souvent en fin mai et s'arrête en octobre mais maintenant la situation est devenue aléatoire.

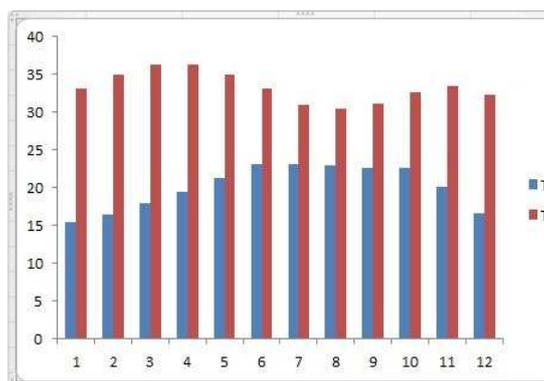


Figure 1 : Evolution des températures

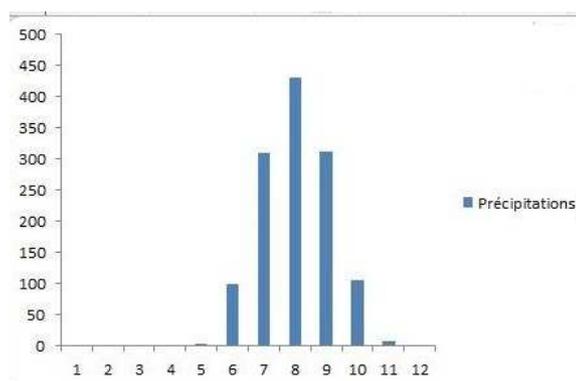


Figure 2 : situation pluviométrique de la Commune

2.1.3 Végétation et faune

La végétation de cette Commune est de type sub-guinéen. Elle est caractérisée par une steppe comprenant toutes les strates. Les principales formations végétales rencontrées sont : le fromager, l'Acacia magium, le Carapa procera, les baobabs, le caïlcédrat, le Parinari macrophyla, le Detarium senegalensis, le tamarinier, le Parkia biglobosa, le Leucaena locefalata, l'Albisia adiantifolia, etc.

Parmi les espèces fauniques du terroir on peut citer les putois, les caïmans, les tortues, les petits rongeurs, les oiseaux, les biches, les singes, les porcs-épics, les chacals, etc.

2.1.4 Ressource en eau

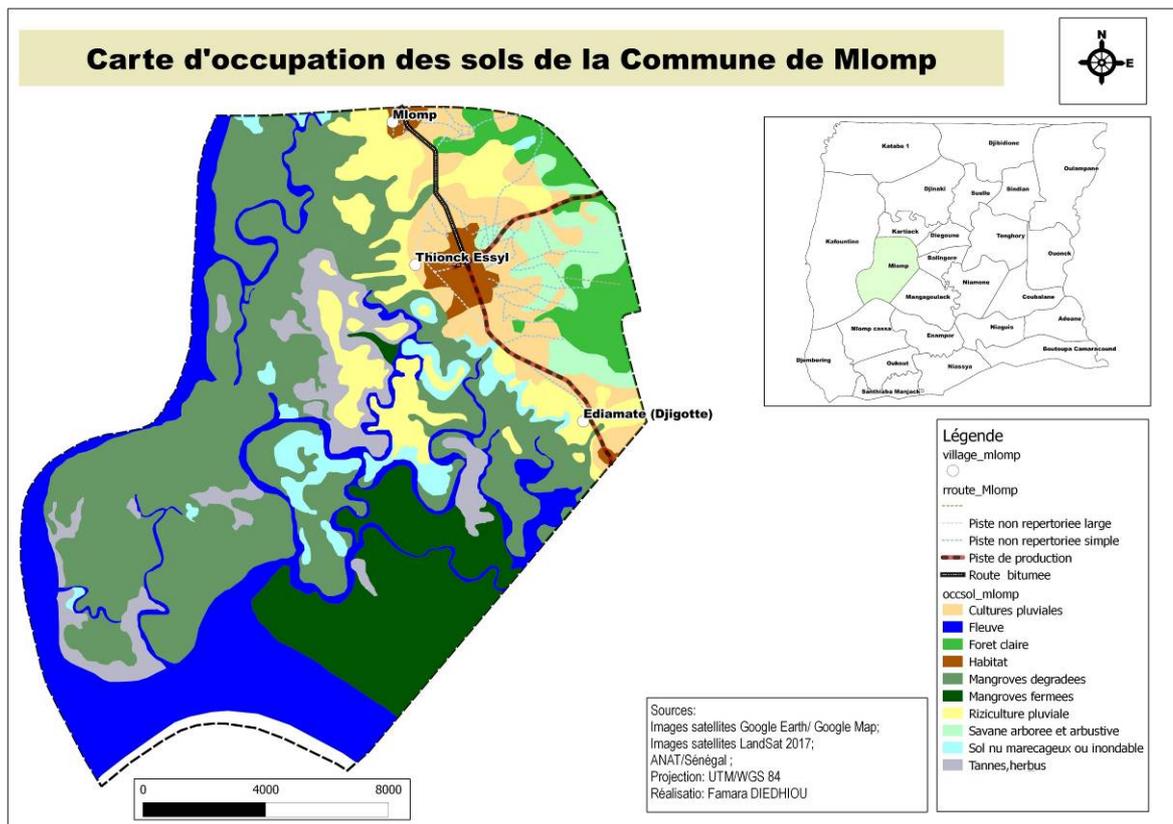
La commune de Mlomp est très bien arrosée par des cours d'eaux permanents et semi-permanents que sont :

- Le fleuve Casamance situé au sud de l'arrondissement arrose à travers les bolongs toute la partie constituant les estuaires des villages d'Ediamath, Thionck-Essyl, Affiniam, Tendouck, Bodé.
- Le marigot de Diouloulou situé à l'Ouest de la commune et en plus de ses ramifications, arrose le village de Mlomp et la commune de Kartiack.

La nappe phréatique se situe à environ 12m et son exploitation se fait sans inconvénients. Mais avec la structure du sol et le phénomène de salinisation, les puits se croulent surtout dans le village de Ediamath et leurs eaux deviennent non consommables surtout ceux forés du côté du marigot de Diouloulou et qui touchent la plupart des concessions du village de Mlomp.

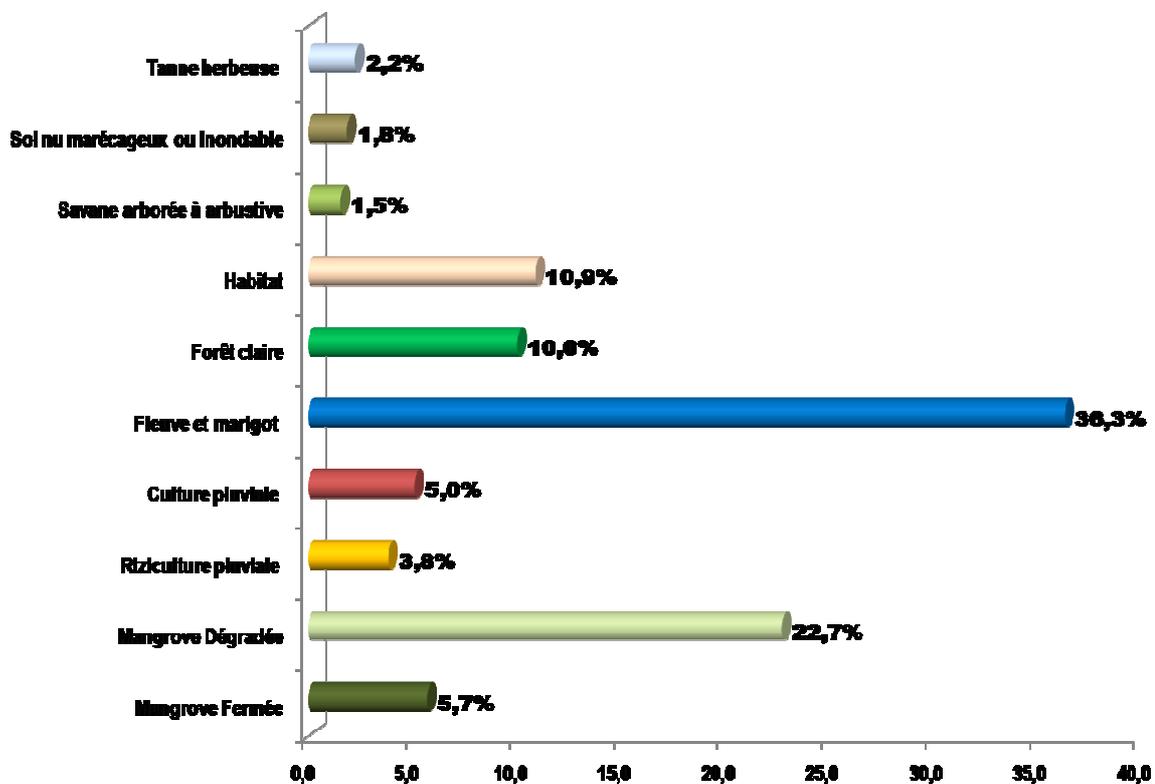
2.1.5 Synthèse des potentialités et contraintes naturelles

Potentialités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de réseau hydrographique dense ; • Abondance de produits halieutiques (poissons, huitres, crustacés, coquillage) ; • Forte présence de mangrove ; • Productions fruitières (agrumes et mangues) ; • Forme aquatique diversifiée ; • Extraction du sel • Présence de ressources minières (zircon) 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte salinisation ; • Instabilité des nappes phréatiques ; • Avancée de la langue salée ; • Forte dégradation de la mangrove ; • Exploitation irrationnelle et incontrôlée du coquillage et du bois des palétuviers ; • Régression de la faune et flore aquatiques et continentales • Rétrécissement des zones humides • Nonrespect de la réglementation en matière de pêche



Carte 2 : occupation des sols de la Commune de Mlomp

Profil d'occupation des sols de la Commune de Mlomp



2.2 Milieu humain

2.2.1 Structure de la population

La Commune de Mlomp compte **3.065 habitants (sources ANSD)**, répartis dans deux (02) villages que sont Mlomp et Ediamath. Elle est constituée de 99.5 % de Diolas de 0.5% de Peuls et d'autres ethnies-et est à près de 99.9 % musulmanes.

Du point de vue spatial, la population est répartie dans les deux villages qui composent la Commune :

- **Mlomp : 2.365 habitants**, soit **77,16%** de la population totale ;
- **Ediamath : 700 habitants**, soit **22 ,84%** de la population totale ;

2.2.2 Mouvement de la population

A l'instar des autres localités du monde rural, la Commune de Mlomp connaît un important mouvement migratoire lié à l'exode rural, au travail saisonnier ou « navétanes ». Elle enregistre également beaucoup de départ pour l'étranger.

2.3 Organisation spatiale

Les différents villages de la Commune présentent les caractéristiques éco-géographiques suivantes :

- ▣ Les bas-fonds présentant des sols argileux et où se pratique la riziculture
- ▣ Les versants, zones intermédiaires entre le plateau et les bas-fonds, à la fin des quels commencent les établissements humains. Ces zones sont surtout propices au maraîchage, à l'implantation de pépinière de riz, à la riziculture de plateau.
- ▣ Les plateaux, à sols sablo-argileux, où se rencontrent les établissements humains et les formations forestières. Ces zones sont surtout exploitées en culture d'arachide, de mil, de maïs, de sorgho, en arboriculture, etc.

De telles caractéristiques ne permettent pas de différencier les points de convergence humaine d'autant plus qu'ils sont tous localisés au niveau du plateau. C'est ainsi que les deux villages de la Commune ont été considérés comme des zones dans l'exécution du diagnostic. Ce sont :

- ▣ Zone Mlomp ;
- ▣ Zone Ediamath ;

En effet, chacun de ces deux villages peut constituer un pôle de développement socio-économique, le seul critère qui a permis de les établir en zones, est leur éloignement car séparés en deux par la Commune de Thionck-Essyl, du moment que les activités socio-économiques, le niveau de développement des villages sont pratiquement les mêmes.

III- BILAN DIAGNOSTIC

3.1 ANALYSE PAR SECTEUR

3.1.1 Secteurs productifs

3.1.1.1 Agriculture

La principale activité socioéconomique de la commune est l'agriculture. La quasi-totalité des actifs sont des agriculteurs et/ou sont engagés dans d'autres activités. L'agriculture pluviale est le type dominant. Le riz, le maïs, le mil, etc. sont les principales spéculations vivrières cultivées. Tandis que pour les autres cultures, l'arachide y est la seule culture de rente pratiquée.

De toutes les cultures le riz est la principale activité des villages de la Commune. Elle est pratiquée dans de très vastes rizières dont dispose la Commune, elle représente environ 80% de la production agricole de la commune. Cette culture est confrontée à un problème de salinité des sols car les rizières se trouvant très proches du bras de mer, est exposée à l'avancée de la langue saline.

Les facteurs de production

- Le matériel agricole

Sur le plan technique, la population s'adonne toujours au Kadiandou un matériel très rudimentaire qui ne leur permet pas de cultiver de vastes espaces. Présentement personne ne peut donner avec exactitude la date d'introduction de ce matériel en pays Diola. Ce non-renouvellement du matériel est dû à l'insuffisance des revenus monétaires après la vente de l'arachide, victime du désengagement de l'Etat, mais aussi à cause d'un système de conservatisme qu'on a du mal à expliquer.

Dans le cadre de sa Politique d'atteinte d'autosuffisance en riz, l'Etat du Sénégal à travers le PPDC a subventionné du matériel agricole (un tracteur) aux producteurs du BLOUF (Association BLOUF EMANO) pour la campagne agricole 2016. Pour 2017 les initiatives sont en train d'être prises de la part du PPDC pour bien accompagner les paysans.

- Les intrants agricoles

La distribution en intrants agricoles a toujours été la préoccupation du gouvernement Sénégalais pour permettre aux producteurs d'assurer l'autosuffisance en matière d'alimentation dans toutes les régions du Sénégal. Ainsi, avec la venue du PPDC, les populations espèrent s'engager massivement dans la culture du riz.

Les intrants agricoles connaissent presque une grande utilisation de la part des populations à part l'engrais et les produits phytosanitaires où on note une certaine prudence de la part des paysans.

L'utilisation des fumures organiques demeure encore parmi les différentes formes de minéralisations les plus en vue dans la Commune. Quand elles sont disponibles, elles sont très insuffisantes vue l'étendue des rizières et du fait que d'autres agriculteurs ne la pratiquent pas.

En ce qui concerne l'environnement, l'agriculture est une entrave certaine car elle obéit aux normes économiques et stratégiques dans la diversification des cultures qui doit aboutir à bouter le déficit alimentaire toujours présent.

- La pluviométrie

L'hivernage s'installait très tôt dans cette partie du pays. Les premières pluies utiles sont en général enregistrées dans la troisième décennie du mois Mai tandis que les dernières pluies sont enregistrées dans la première décennie du mois de Novembre. Les mois de Juillet, Aout et Septembre constituent en général les mois où on reçoit beaucoup de quantité d'eau. Cette période est bien appréciée par les acteurs de l'agriculture car permettant l'inondation des rizières pour le repiquage du riz mais aussi la maturation de beaucoup de spéculations. Cependant, la fluctuation de la pluviométrie, les périodes de longues pauses ont souvent des répercussions sur la productivité de l'agriculture pluviale.

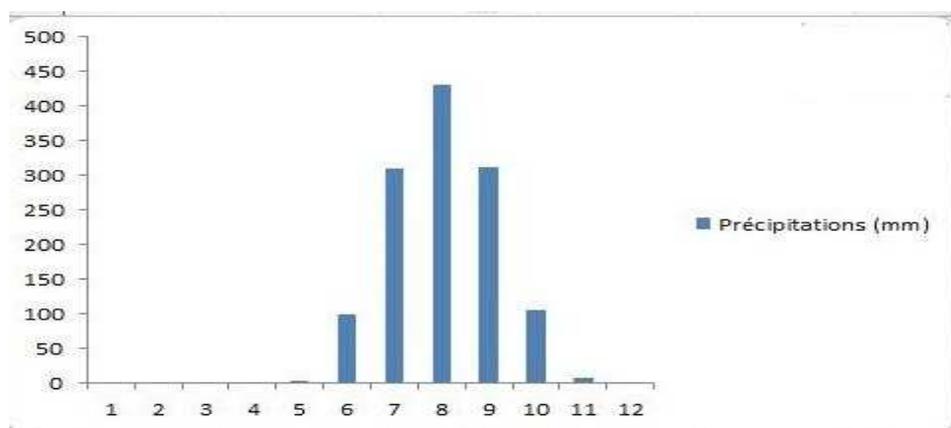


Figure 3 : situation pluviométrique de la Commune

- La disponibilité de terres arables

La commune a assez de terres arables pour permettre à l'agriculture qui reste toujours extensive, de nourrir toute sa population. Les populations sont obligées de prêter à d'autres paysans qui viennent des autres contrées de la région. Malgré tout, les rizières sont sous exploitées.

- La main d'œuvre

La main, d'œuvre, en moyenne de **9 à 60 ans** (témoignage des autochtones), reste toujours abondante pour les activités agricoles dans la commune. Nous notons la présence de toutes les couches sociales (femmes, hommes, jeunes, etc.) dans l'exercice du calendrier cultural. Cependant, avec les besoins de scolarité et d'emplois, il existe un départ massif des jeunes et autres couches de la population.

La combinaison de tous ces facteurs fait que les rendements sont jugés satisfaisant au niveau de la commune selon le Chef de l'Appui au Développement Local (CADL) même si on n'a pas pu avoir les statistiques au niveau communal.

A côté des initiatives de l'Etat à travers la DRDR, d'autres projets et programmes interviennent dans la zone pour la promotion du riz. Il s'agit du PPDC et de l'ANCAR.

Pour ce qui est du maraichage, il est pratiqué dans des blocs maraichers avec leur vétusté et leur manque de matériel d'exhaure. On y cultive de la laitue, du chou, du gombo, de la tomate,

aubergine amère, aubergine douce, salade, oignon, du piment, etc. La production est bien appréciée par les populations mais manque d'estimation fiable.

Cependant, les femmes sont restées longtemps sans bénéficier d'un programme de formation allant dans ce sens d'une bonne pratique du maraichage.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse¹ de solutions
Salinisation et acidification des rizières.	Avancée et remontée de la langue saline	Dégradation des terres et réduction des surfaces cultivables.	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une digue ceinture de 11,5km • Remembrement des rizières pour une meilleure redistribution des terres.
Sous équipement agricole.	Manque de moyen et conservatisme	Insuffisance dans l'exploitation des terres. Baisse des revenus.	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de matériels agricoles (2 motoculteurs, 2 batteuses pour Ediamath et 4 tracteurs pour Mlomp) • Acquisition de semences de qualités(riz, arachides, Niébé...).
Dégradation des digues anti sels.	Erosion marine et ruissellement des eaux	Perte de performance des digues	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des digues. • Implantation du vétiver
Attaque des cultures.	Divagation du bétail.	Conflits entre éleveurs et agriculteurs. Baisse des rendements.	<ul style="list-style-type: none"> • Délimitation des zones de parcours et de pâturage.
Rareté de la main d'œuvre.	Exode rural et activités sportives durant l'hivernage.	Sous exploitation des terres	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des jeunes. • Installation d'une ferme Agricole à Ediamath
Problème de stockage des vivres, engrais et semences destinées à la Commune.	Manque de magasins de stockage.	Stockage dans des milieux recevant du public.	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un magasin de stockage à Mlomp.

3.1.1.2 Elevage

Très pratiqué à Mlomp, l'élevage souffre d'une gestion traditionnelle ne lui garantissant pas une rentabilité économique. Le cheptel est composé de bovins, de caprins, d'asins, de porcins et de la volaille (poules, canards, autruches, ...).

L'activité d'élevage se pratique d'une manière traditionnelle. Les ménages possédant un cheptel important confient le troupeau à des personnes de la concession ou à une main d'œuvre externe qui le mène vers les zones de pâturages.

Les mares et les puits constituent les principales sources d'eau pour le bétail, mais souvent l'accès pour les mares, en période d'hivernage, pose problème avec l'empiétement des troupeaux sur les zones de culture, occasionnant des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Le problème de la divagation du bétail cause d'énormes conflits entre les éleveurs et les agriculteurs.

Les acteurs de l'élevage ne sont pas organisés dans le sens de créer les synergies nécessaires au développement de leur activité

Les effectifs du cheptel semblent évoluer en baisse car beaucoup d'efforts restent dans le cadre de la lutte contre les maladies du bétail (charbon bactériolien, charbon symptomatique, pasteurellose, parasites internes et externes, peste porcine). Il y'a aussi la cérémonie du bukut de 2016 qui a beaucoup contribué à la diminution du bétail

Quant à l'aviculture, la forme traditionnelle domine largement. La commune dispose de potentialités énormes pour l'aviculture moderne avec une demande importante mais reste inexploitée. En effet, le besoin en viande des populations reste largement supérieur à l'offre.

Des changements majeurs doivent être opérés dans la conception et la pratique de l'élevage. Celui-ci doit être perçu comme une source de revenu au même titre que les projets de pêche et d'agriculture. Le propriétaire de bétail doit avoir le souci de commercialiser et de vivre des produits de son cheptel.

La commune ne dispose ni d'une aire d'abattage du bétail et ni d'un foirail.

Les abattages sont rares et constituent l'offre de viande pour toute la commune.

La production de lait est insuffisante pour satisfaire la demande d'un millier de personnes.

Ainsi on note une nouvelle initiative dans la commune de Mlomp entreprise par le **GIE ETAMAYA-BALOKIR** avec l'élevage des autruches. Une grande première dans la Casamance naturelle voire même du Sénégal.

Ce projet d'une importance incalculable souffre d'une prise en charge réelle de la part des acteurs car géré par des personnes qui sont engagées que par volontarisme. Présentement les résultats du projet sont en deçà des attentes : les responsables n'ont pas toujours l'accompagnement technique nécessaire, le renforcement de capacité, la bonne utilisation du matériel mis à leur disposition, la recherche de moyens de financement, la bonne gestion de

l'incubateur qui n'a jamais fait de réussite après **7 tests de 12 œufs** chacun soit **84** autruches perdues en moins d'un an, la formation d'un technicien véto pour ce projet, etc.

Ce projet présentement permet la production de produits très variés avec la viande, la graisse, les plumes, les os, la coque des œufs, les œufs, le sang, la peau, la fumure, etc.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Absence de suivi vétérinaire.	Négligence des populations.	Mortalité du cheptel élevée.	<ul style="list-style-type: none"> • Vaccination périodiques du bétail • Formation de 2 auxiliaires vétos (Mlomp et Ediamath) • Réhabilitation du parc à vaccination pour le bétail (Mlomp).
Rareté du pâturage. Abreuvement et alimentation difficile en saison sèche.	Feu de brousse Assèchement précoce des mares et bassins naturels.	Perte énorme de poids du bétail et maladies Période difficile pour le bétail.	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les feux de brousse. • Construction de (2 abreuvoirs à Mlomp) • Fonçage de 2 puits pastoraux à Ediamath.
Absence de rentabilisation économique du bétail.	Conservatisme de la part des éleveurs.	Production laitière et viandeuse faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la race locale par l'insémination artificielle.
Manque d'organisation des éleveurs.	individualisme	Absence de financement et de dons pour les éleveurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des éleveuses en association • Formation des éleveurs.
Attaque des cultures.	Divagation du bétail. Enclavement des mares dans les rizières.	Problèmes entre éleveurs et agriculteurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Délimitation des zones de pâturage.
Production apicole faible	Absence d'appui de la filière. Feu de brousse	Découragement des acteurs Disparition des abeilles	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et appui aux apiculteurs. • Dotation en matériel et ruches pour les apiculteurs • Lutter contre les feux de brousse

3.1.1.3 Agroforesterie

Les problèmes d'environnement sont depuis quelques années bien appréhendés par les populations mais les actions en faveur d'une bonne gestion de cet environnement sont assez timides.

La situation de l'environnement peut être résumée par les contraintes suivantes :

- Une avancée dangereuse et progressive du sel sur les terres ;
- Un déboisement du plateau qui s'explique par l'installation de cultures (arboricoles, céréalières et autres), l'exploitation du bois ou par l'extension de l'habitat ;
- Une déforestation de la mangrove ;

Des feux de brousse ;

La carbonisation clandestine ;

Une forte érosion des sols due aux ruissellements.

Au niveau de l'habitat, les problèmes d'environnement se traduisent le plus souvent par une forte érosion du sol et une accumulation de sable dans les terres basses réservées aux cultures du riz.

Les voies d'accès intérieures sont fortement dégradées par la fréquence et l'intensité des pluies rendant difficiles les évacuations sanitaires et la commercialisation des produits.

De façon générale, la dégradation de l'environnement est aussi bien le fait de l'homme que de la nature. Compte tenu de l'ensemble des pressions qui s'exercent sur les formations végétales et le peuplement faunique, d'une part et de la nécessité d'une intégration harmonieuse des activités forestières dans l'économie locale, d'autre part, la politique générale et les objectifs en matière d'économie forestière et de sauvegarde de l'environnement seront :

- ❖ La mise en place et l'application des mesures de protection forestière ;
- ❖ Une meilleure éducation des populations ;
- ❖ La lutte contre les feux de brousse ;
- ❖ La régénération des bois de mangrove et de plateau ;
- ❖ L'intensification de la politique d'aménagements des digues anti-sel.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Coupes abusives.	Défrichage.	Réduction des espaces.	<ul style="list-style-type: none"> • Reboisement dans la forêt et au niveau de la mangrove. • Création de deux forêts communautaires (Mlomp et Ediamath).
Feu de brousse.	Récolte du miel. Individu mal intentionné.	Appauvrissement de sols. Disparition des espèces forestières.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur les méfaits des feux de brousse. • Achat de matériel pour la lutte contre les feux de brousses
Produits	Aucune	Mécontentement	<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser des dates pour la

convoités par d'autres populations	gestion concertée.	des autochtones.	coupe des espèces forestières.
Menace de la faune	Braconnage.	Disparition de certaines espèces.	• Redynamiser le comité « appoya ».

3.1.1.4 Pêche

La Commune de Mlomp est riveraine d'un cours d'eau très poissonneux qui représente une source appréciable de revenus ruraux, mais la pêche est pratiquée de manière artisanale par une faible proportion de la population locale. La valorisation des ressources halieutiques de la Commune pose un problème de moyens d'équipement que les populations ne peuvent se procurer du fait de la cherté des investissements productifs qui a fini par rendre le secteur difficile d'accès aux pêcheurs de la localité.

Un état des lieux réalisé lors des diagnostics participatifs dans les villages de Mlomp et de Ediamath a permis de mesurer le niveau de vétusté de la flotte et les autres contraintes du secteur dans les deux villages. En effet, aucun pêcheur ne dispose de pirogue motorisée. Les engins utilisés ne sont adaptés qu'à la pêche dans les petits marigots ; ils sont pour l'essentiel composés des éperviers, des lignes, des palangres et de quelques filets dormants. Les rendements sont faibles et s'expliquent par la qualité du matériel mis en service.

Parmi les espèces capturées, on rencontre le plus fréquemment les mullets, les tilapias, les ethmaloses et les machoirons. La cueillette des huîtres est l'apanage des femmes ; celle-ci tourne au ralenti du fait de la rareté de cette espèce halieutique et de la longue distance de cueillette.

Depuis quelques années, les populations ont noté une forte pression sur la crevette exercée par des pêcheurs bien équipés dont le maillage des filets n'épargne pas la petite ressource ; il s'agit de pêcheurs « Lébous » venus de Ziguinchor.

Sur le plan de la satisfaction des besoins de consommation, il faut noter que les déficits sont souvent comblés par des apports des pêcheurs des villages voisins tels que Thiobon et Tendouck.

L'avenir du secteur dans la commune doit aujourd'hui être envisagé en termes de perspectives à la lumière des nouvelles initiatives qui sont en train de naître dans les 02 villages en faveur de l'organisation des acteurs locaux en groupements de pêcheurs et de la recherche de financement pour mettre sur pied des projets de pêche modernes.

Les potentialités et les moyens humains existent pour promouvoir le développement du secteur ; les problèmes à résoudre sont donc essentiellement liés à des moyens matériels et financiers, à l'inorganisation des acteurs etc. Les limites de la pêche dans la Commune de Mlomp sont :

- ❖ La vétusté des équipements ;
- ❖ La déforestation de la mangrove ;
- ❖ Le non-respect des dispositions réglementant la pêche (maillage des filets) ;
- ❖ Le non-respect des zones interdites de pêche et classées zones de reproduction de la crevette ;
- ❖ L'envasement des débarcadères et des marigots ;

❖ L'occupation permanente des zones de pêche par les pêcheurs à la palangre. Les solutions endogènes proposées sont liées aux contraintes identifiées ci-dessus. Les résultats de la pêche sont aussi liés à la préservation du capital halieutique. A cet effet, les populations recommandent que des mesures soient prises dans le sens de la création de projets d'élevage de poissons et des huîtres.

Le développement de la pisciculture, de l'ostréiculture et de la crevetticulture pourraient apparaître comme des moyens de limiter la pression sur les trois types de ressources, mais aussi une forme de diversification des méthodes d'exploitation de la ressource. Dans les deux cas, des aménagements sont nécessaires pour faire prendre à ces ressources le maximum de développement. La création d'une Aire Communautaire Protégée apportera sa contribution dans la résolution du non-respect du repos biologique et éventuellement l'amélioration des revenus des populations résidentes

L'objectif visé par le plan est la recherche d'une optimisation de la croissance actuelle de la production par des séries d'actions dont :

Amélioration des techniques de pêche pour permettre d'accroître la production ;

Modernisation des équipements de pêche ;

Création de structures d'accueil des produits ;

Les infrastructures d'accueil concernent l'aménagement de quais de débarquement dans les 02 villages. Les travaux à faire doivent prendre en compte les activités de transformation de poissons.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Vétusté de la flotte.	Sous équipements des pêcheurs.	Risques d'accident	<ul style="list-style-type: none"> • Equiper les pêcheurs en pirogues et autres matériels de pêche (moteurs hors-bord, filets, gilets, une pirogue de contrôle...)
Pirogues non immatriculées.	Manque d'organisation et de moyens financiers.	Aucune reconnaissance de la part des autorités	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les pêcheurs en GIE à Ediamath • Assurer des formations aux pêcheurs
Quais de pêche non attractifs aux autres pêcheurs.	Envasement des quais de pêche.	Faiblesse des revenus Difficultés d'approvisionnement du marché local.	<ul style="list-style-type: none"> • Moderniser deux quais de pêche (Mlomp et Ediamath) • Aménager deux pistes de production allant vers les quais.
Zones de pêche envahies par des pêcheurs	Zones de pêche non surveillées.	Rareté des produits halieutiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des zones de pêche et création d'Aires de Patrimoine

étrangers plus équipés et ne respectant pas les normes.		Utilisation de filets hors normes.	Communautaire (APC) <ul style="list-style-type: none"> • Développer la pisciculture et la culture des huitres • Interdire la pêche crevette
---	--	------------------------------------	---

3.1.1.5 Artisanat

Les artisans ne sont pas identifiés comme tels. L'artisan s'identifie également à l'agriculteur, à l'éleveur et au pêcheur. Les produits de l'artisanat sont composés de poterie, de vannerie, de teinture, de sculptures sur bois, des produits de la forge, etc.

L'artisanat dans la Commune de Mlomp peut être considéré au regard des potentialités humaines comme une pépinière de futurs petits industriels, un réservoir non moins important de main d'œuvre déjà initiée aux techniques de l'art.

Les artisans ne sont pas d'abord clairement identifiés. En plus ceux que l'on considère comme les artisans locaux ne sont pas organisés dans le sens d'une professionnalisation de leur activité.

Dans le cadre du plan de promotion de cette filière, il est envisagé de mettre au point un programme réaliste visant à encadrer les acteurs dont les produits sont spécifiques à la zone et sont en voie de disparition (exemple : les tisserands).

Les actions à entreprendre concernent :

- ❖ L'identification et l'organisation des artisans considérés localement comme tels ;
- ❖ La formation de ces artisans ;
- ❖ La construction d'un centre artisanal et l'équipement des acteurs en petit matériel de travail.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau d'équipement des artisans. • Difficultés de commercialisation des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'organisation Absence de financement 	Découragement des acteurs du métier	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des artisans en GIE • Formation des artisans. • Construction et équipement d'un centre artisanal

3.1.1.6 Tourisme

Le tourisme n'est pas développé dans la Commune de Mlomp malgré les énormes potentialités qu'on y recense. La zone possède un héritage culturel pouvant constituer des sources d'attraction pour des visiteurs (voir les profils historiques des villages de Mlomp et d'Ediamath réalisés lors de diagnostics participatifs (PLD 2002, PLD 2009 et PDC 2017).

La beauté du paysage, les lieux de culte traditionnel (bois sacrés) et le projet d'élevage d'autruches complètent la gamme des produits touristiques qu'offre la Commune de Mlomp.

Le développement du tourisme est aussi lié au développement des infrastructures de desserte. En rapport avec cette problématique ; les grandes orientations du plan en matière de tourisme sont :

L'identification de produits touristiques et leur promotion à l'échelle régionale, nationale et internationale ;

La construction d'un centre d'accueil à Mlomp.

La création d'un **site Internet** contribuera au rayonnement de la Commune et la mettra en contact permanent avec la diaspora où des échanges se feront à travers des foras

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contrainte	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Manque d'infrastructure d'accueil.	Absence de promotion du tourisme local.	Zone très peu visitée	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de partenaires. • Création de site internet • Construction d'un centre d'accueil.

3.1.1.7 Industries

La transformation des produits est faible et ignorée dans la commune. Car n'existant pas d'unités reconnues et évoluant dans la localité. Et pourtant avec l'élevage des Autruches des pots de conserves se produisent avec la viande d'autruche, le savon avec la graisse d'autruche, etc.

Avec le potentiel halieutique et forestier, l'élevage des bovins, des porcs et surtout des autruches, la production fruitière et maraîchère, on dispose de possibilités de transformation et de génération de plus-values non négligeables pour les producteurs.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de matériel de transformation de produits agricoles, forestières, halieutiques, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de formation, d'encadrement et de suivi ▪ Insuffisance d'investisseurs ▪ Manque d'infrastructures et équipements ▪ Difficulté d'accès aux financements 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quasi-inexistence de l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion d'installation de 2 unités locales de transformation de fruits et légumes ▪ Appui et encadrement des femmes

3.1.1.8 Mines

Le diagnostic des potentialités de la commune de Mlomp a révélé l'inexistence de carrières d'importance capitale.

La Commune dispose de carrières sablonneuses et latéritiques.

Les carrières se trouvent dans les deux villages de la Commune, particulièrement les carrières sablonneuses, devant être utilisées pour la construction de bâtiments en ciment et des carrières latéritiques qu'on peut trouver dans les deux villages surtout à Mlomp qui servent dès fois d'appoint pour la construction des routes latéritiques ou des barrages anti sels.

Ces deux types de carrières peuvent constituer une véritable source de devise pour la Commune. Mais leur exploitation échappe à la vigilance du Conseil Municipal et les recettes découlant de leur exploitation sont gérées par les familles qui se disent propriétaires des terres.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Exploitation non réglementée et abusive	Surexploitation et épuisement de la ressource.	Problèmes environnementaux	<ul style="list-style-type: none">• Maitrise et contrôle de l'exploitation• Transférer la gestion des carrières à la collectivité locale.

3.1.2 Secteurs d'Appui à la Production

3.1.2.1 Commerce

L'activité économique est dominée par le petit-commerce des femmes (les étalages, la vente de poisson et de fruits et légumes, etc.). Tandis-que les hommes n'occupent que les boutiques de vente de denrées alimentaires. Il n'y a pas de grossiste remarqué dans la Commune.

A défaut d'existence d'un marché permanent, les points de vente se font un peu partout dans les villages sans aucune autre organisation.

La majorité des boutiques sont gérées par des commerçants des fils de la Commune et des maures. Il n'y a pas de marché hebdomadaire dans la Commune.

Le secteur n'est pas trop dynamique et la plupart des produits viennent de Bignona, de Ziguinchor et de la Gambie.

Sur le plan organisationnel, aucune association des commerçants regroupant l'essentiel des actifs du secteur n'existe dans la commune.

Marqué par l'informel, le commerce local ne contribue en aucun cas dans les recettes de la commune alors qu'il est un secteur pourvoyeur de richesse. Ainsi, la commune gagnerait beaucoup à collecter ses recettes pour l'aménagement d'un marché municipal qui restent parmi ses préoccupations.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Difficulté d'écoulement des produits locaux.	Manque d'organisation des acteurs	Perte des produits Pauvreté.	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des producteurs en gestion et entrepreneuriat. • Organisation des producteurs. • Mise en place d'un marché permanent à Mlomp.

3.1.2.2 Transports et Désenclavement

Le principal mode de déplacement dans la commune est la marche tandis que le transport des marchandises est assuré par les charrettes, les pirogues et les cars de transport. Cependant, il existe d'autres moyens de déplacement que sont les motos et les vélos.

La Commune de Mlomp dispose d'au moins 02 pistes ou routes qui devaient assurer son ouverture vers les autres collectivités locales de l'Arrondissement et le reste du Département. Ces deux pistes bien exploitées (axe Kartiack - Etamaya, axe Kartiack - Kawaguir) sont faites en latérite, avec quelques infrastructures d'évacuation des eaux de ruissellement (ponts) au niveau des rizières. Seule la nationale, qui traverse toute la commune, est bitumée

Les cars de transport en commun et les autres véhicules y passent, facilitant davantage la circulation de personnes et des biens et par conséquent l'économie de la Commune.

Quant à la pirogue elle est bien utilisée pour relier les îles et le transport de marchandises avec des dégradations avancées jusqu'à Thionck-Essyl.

Les destinations vers Dakar sont assurées par les bus ou par des véhicules (*sept (07) places*) à partir de Bignona et Ziguinchor. Tandis que pour les autres destinations vers les zones de la région et la Gambie, elles sont assurées par des mini cars, des cars et des camions.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Faible dynamique du transport	<p>-absence des moyens de transport</p> <p>-Rareté des voitures sur l'axe Bignona-EDIAMATH</p> <p>- absence d'une pirogue pour le transport fluvial</p>	<p>- léthargie du secteur</p> <p>- enclavement de la zone</p>	<p>-Construction d'une gare routière</p> <p>- Création d'une ligne BIGNONA-EDIAMATH</p> <p>-Achat d'une pirogue pour le désenclavement à Mlomp</p>

3.1.2.3 Communications et télécommunications

Le service de communication est assuré par la SONATEL. L'offre est sensiblement bonne avec le réseau orange, TIGO et expresso. Le réseau portable est assez satisfaisant : une bonne partie de la population dispose du téléphone mobile. Du côté de la télévision et la radio la couverture est très acceptable.

La commune dispose d'un cyber café et l'internet y est, ce qui est une potentialité énorme pour la formation des citoyens et le développement de l'économie numérique.

On note un niveau de développement des NTIC très faible, ainsi que le recours aux services notamment le scanner et la photocopie restent peu utilisés

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Difficulté de communication dans certaines zones	-Faiblesse du réseau de communication	-Accès difficile à l'information	Augmentation de la capacité des infrastructures (installation d'1 antenne Tigo à Mlomp)

3.1.2.4 Energie

Différentes sources d'énergie sont utilisées dans la Commune de Mlomp. Il s'agit du bois de chauffe, du charbon de bois, de l'électricité et des produits pétroliers.

Le réseau électrique est bien présent dans les quartiers centraux de la Commune comme Etamaya, Balokir et Boundia. Le quartier esseulé de Kawaguir dans le village de Mlomp tarde à être électrifié ainsi que le village de Ediamath.

La production ne répond pas à la demande des abonnés ; ainsi on constate une coupure répétitive d'électricité dans le village de Mlomp à cause du transformateur dont la puissance ne cadre pas bien aux prévisions. Cependant, dans un souci d'extension du village et du réseau électrique, il est important de faire des projections pour les années à venir pour étudier la qualité de ce service.

L'éclairage public est du ressort de la Mairie mais le manque d'entretien des lampes plonge certaines rues dans l'obscurité.

Du fait de l'inaccessibilité du gaz butane, le bois de chauffe et le charbon de bois restent les sources d'énergie les plus utilisées dans la Commune pour la cuisson des aliments.

En dépit de l'existence du potentiel soleil, l'énergie solaire n'est pratiquement pas trop promue dans la commune. L'utilisation de cette énergie pourrait résorber en partie l'insuffisance de l'énergie électrique qui est pour l'essentiel utilisée au niveau des ménages.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Coupure fréquente dans le village de Mlomp	Faiblesse du transformateur (nombre des abonnés supérieurs à la prévision)	Perte de matériels et perturbation des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la puissance du transformateur • Valorisation de l'énergie solaire
Non connexion de certaines zones en électricité	Retard dans l'extension du réseau	Obscurité et perte d'opportunité	<ul style="list-style-type: none"> • Densification du réseau au niveau des Quartiers de Mlomp et Extension dans le Quartier de Kawaguire (MLOMP) et du village d'Ediamath

3.1.3.3 Institutions financières

Les besoins de financement du secteur productif peuvent compter sur un secteur financier très actif. Aucune banque n'est installée dans cette Commune.

Pour le secteur de la microfinance, on note aucune mutuelle d'épargne et de crédit installée sur le périmètre communal. La mutuelle la plus proche, CMS, se trouve à Thionck-Essyl, sinon les populations se rendent à Bignona ou ailleurs.

Malgré tout, les populations ont encore des difficultés pour trouver des réponses adéquates à leurs besoins de financement. Le non remboursement des crédits constitue une entrave majeure pour le bon fonctionnement et la durabilité des mutuelles de crédits. C'est d'ailleurs même la cause de la fermeture de la mutuelle qui existait dans le village de Mlomp.

Les potentialités, quant à un avenir ensoleillé de l'épargne formelles dans la Commune, sont énormes. Tout ce qui reste pour attirer l'épargne c'est l'ouverture d'une caisse et une forte sensibilisation auprès des Organisations Paysannes et Groupements de Féminines

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Le secteur n'est pas bien organisé dans la zone	Manque d'organisation des opérateurs économiques	Thésaurisation Et opportunité pour les acteurs de la finance innovante	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la population sur l'importance de l'épargne

Difficulté de l'accès au crédit	Eloignement des autres mutuelles Taux d'intérêt et apport élevés	Découragement de la part des populations.	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'une mutuelle dans la Commune

3.1.4 Secteur Sociaux de Base

3.1.4.1 Education/Formation

3.1.4.1.1 Développement Intégré de la Petite Enfance

La commune est bien dotée en équipements scolaires pour la petite enfance. Elle compte trois (03) cases de tout-petits localisés dans le quartier de Etamaya et de trois écoles maternelles dans, respectivement, les quartiers de Etamaya, Kawaguir et le village de Ediamath qui est privée.

Tableau 1 : Répartition des équipements pour le développement intégré de la petite enfance

Villages	Case des tout-petits	Ecoles maternelles
Mlomp (Etamaya)	01	01
Mlomp (Kawaguir)		01
Ediamath		01 privée
Total	01	03

Source : Enquête Diagnostic PDC 2017

La case des tout-petits cible les enfants de 0 à 3 ans et a pour objectif de stimuler l'intelligence chez les enfants, de les appuyer sur le plan éducatif, sanitaire et nutritionnel de sorte à développer pleinement toutes leurs capacités en vue d'un épanouissement moral, social et intellectuel. La case des tout-petits contribue fortement à l'effort d'éducation avec des animateurs communautaires motivés. Présentement pour le cas de Mlomp la demande est très forte et les possibilités d'accueil ne sont plus permises vu l'exiguïté des locaux. La recommandation forte est qu'il faut construire un local plus adapté pouvant accueillir les élèves séparément selon les catégories et en respectant les normes du ministère (20 élèves minimum pour chaque section). L'éducation préscolaire comprend les écoles maternelles et les garderies d'enfants mais à Mlomp il n'existe pas de garderie. Elle vise des objectifs pour les enfants de 3 à 6 ans. Il s'agit des objectifs d'émergence de la personnalité et de l'éveil des virtualités pour les préparer aux apprentissages scolaires ultérieurs. On dénombre, dans la commune, trois écoles préscolaires dont une école privée à Ediamath.

3.1.4.1.2 Enseignement élémentaire

L'enseignement élémentaire cible les enfants de 6 à 13 ans. Il vise à doter l'enfant des compétences de base pour le préparer à la vie.

- L'accès

La commune de Mlomp compte trois (03) Ecoles Elémentaires et (01) Ecole Franco Arabe EFA publique. Ces établissements scolaires élémentaires sont répartis dans l'ensemble du territoire communal. Il existe vingt-trois (23) salles de classes pédagogiques comme physiques dont 2 salles en abris provisoires localisées à l'Ecole Elémentaire de Ediamath.

Présentement il n'existe pas de classes spéciales à savoir les classes multigrades (CMG) ou les classes à double flux (CDF) dans la Commune.

Tableau 2 : Localisation des écoles primaires par village

Ecoles primaires	Mlomp (Etamaya)	Mlomp (Kawaguir)	Ediamath	Total
Ecoles primaires publiques	01	01	01	03
Ecole Franco Arabe (EFA)	01	0	0	01

Source : Enquête DP PDC 2017

La répartition des écoles dans l'espace communal montre que les villages sont bien dotés en infrastructures éducatives.

En termes d'effectif, la Commune compte en 2017, six cent vingt-quatre (**624**) élèves dont **285** filles et **339** garçons. Respectivement le Village de Mlomp remporte la mise avec **528** élèves et **96** élèves pour le village de Ediamath.

Le ratio Fille/Garçon (**237/291**) dans le village de Mlomp est inférieur à **1** soit **0.81**. Il est égal à **1 (48/48)** pour le Village de Ediamath ce qui montre une égalité entre le nombre de Garçons et de Filles à l'Ecole. Pour le Village de Mlomp des efforts doivent être fournis dans la promotion de la scolarisation des filles.

Tableau 3 : Répartition des élèves selon le sexe dans les écoles Publiques Elémentaires

Ecoles primaires	Garçons	Filles	TOTAL
Mlomp (Boundia et Kawaguir)	291	237	528
Ediamath	48	48	96
TOTAL	339	285	624

Source : Enquête DP PDC Mlomp

- La qualité

La qualité des prestations dans l'élémentaire demeure une préoccupation largement partagée. Avec les Programmes dans le cadre de l'Education l'Etat central a fait des efforts considérables dans la construction de salles de classe et le recrutement d'enseignants.

Le niveau académique des enseignants est relativement satisfaisant mais leurs référents pédagogiques ne permettent pas toujours une prise en charge correcte des classes.

En tenant compte du nombre d'enseignants existant (30), l'on peut dire que la commune ne souffre pas de manque de personnel dans l'élémentaire. Cependant, des efforts doivent être fournis pour éradiquer les abris provisoires du côté de Ediamath.

- La gestion

Les comités de gestion des écoles (CGE) sont les principaux cadres de concertation et de gestion des écoles. Leurs ressources sont constituées principalement de parts réservées dans les tickets d'inscription à chaque début d'année scolaire. Toutefois, les moyens collectés ne permettent pas toujours d'assurer une gestion efficace des infrastructures et équipements éducatifs.

Avec le transfert de compétences de l'enseignement élémentaire aux mairies, l'équipe municipale développe des actions au profit des écoles dont on peut citer la dotation de fournitures scolaires et de matériels didactiques, la réhabilitation de salles de classe et la réparation de tables blanches, etc. En dépit de ces efforts, des problèmes subsistent dans certaines écoles et sont relatifs à l'inexistence de bureaux de directeurs, l'insuffisance de latrines, l'inexistence d'adduction en eau potable et la non électrification des écoles.

3.1.4.1.3 Enseignement moyen

- Accès

La commune de Mlomp compte un (01) CEM. Cet établissement moyen ne prend que des élèves ayant admis au concours d'entrée en sixième habitant dans la Commune et aussi des Communes avoisinantes.

Il est localisé dans le quartier de Etamaya au village de Mlomp.

Le moyen compte trois cent quarante-huit (348) élèves dont cent quarante-six (146) filles et deux cent deux (202) garçons.

- Qualité

Le taux brut de scolarisation au secondaire est très acceptable 76%. Quant au taux de réussite au BFEM, il est au top magnifiant à quelques exceptions près la qualité de l'enseignement dans la Commune.

Tableau 4 : Taux brut de scolarisation en secondaire

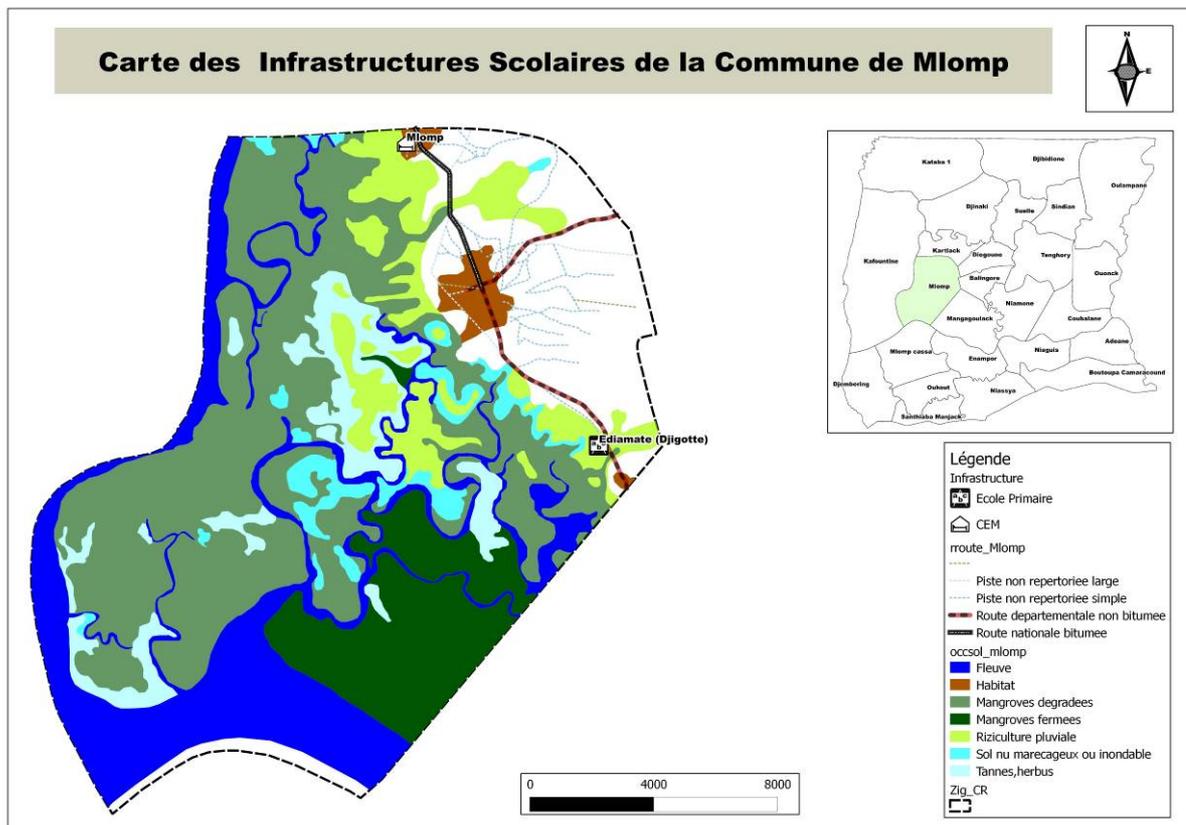
Enseignement secondaire	Indicateurs en 2016	
	TBS	Réussite BFEM
	76%	100%

Source : Enquête DP PDC Mlomp

- Gestion

La gestion du moyen ne relève pas certes de la commune mais cette dernière apporte tout son appui pour améliorer l'accès à l'enseignement moyen par la construction de salles de classe, le recrutement de gardien et la dotation en matériels pédagogiques et didactiques.

Les Associations des Parents d'Elèves participent aussi à l'amélioration de la gestion à travers la construction de salles de classe, l'achat de fournitures scolaires, de matériels pédagogiques et le désherbage durant la rentrée des classes. Cependant, leurs actions sont limitées par la faiblesse de leurs moyens financiers. Leurs ressources sont constituées en partie des droits d'inscription des élèves.



Carte 3 : les infrastructures scolaire de la Commune

3.1.4.1.4 Alphabétisation

Il n'y a pas présentement de cours d'alphabetisation dans la Commune de Mlomp. Mais il y a cinq ans de cela et au-delà, une bonne partie des populations étaient formées et surtout du côté des femmes.

3.1.4.1.5 Enseignement Arabo-coranique

Dans la Commune de Mlomp, les enquêtes menées durant la phase de collecte des données, révèlent qu'il existe 1 daara à Ediamath et 1 Ecole Arabe à Ediamath.

Cependant, les conditions d'apprentissage sont mauvaises avec une promiscuité aigue et une prise en charge inexistante pour les talibés et les maitres coraniques.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Problème d'enregistrement à l'état civil	Négligence des parents	Risque d'abandon et retard pour les enfants	• Eradication du problème de l'état civil (déclaration des enfants dès la naissance)
Baisse du niveau des	Insuffisance de	Taux d'échec élevé	• Prise en charge des élèves à la maison et

élèves	l'encadrement à la maison.		<p>organisation des cours de renforcement pendant les vacances.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'1 bibliothèque à l'EE d'Ediamath • Inciter les élèves à fréquenter les bibliothèques
Manque de motivation des maitres d'arabe Et moniteurs en alphabétisation	Rémunération Insuffisante	Abandon des maitres d'arabe et moniteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement des volontaires d'arabes au niveau des écoles élémentaires.
Problème pour le travail de certains enseignants	Pas de connexion électrique au niveau des écoles	.difficultés pour résoudre certaines besoin en impression	<ul style="list-style-type: none"> • Connexion des écoles de la commune en électricité. • Installation d'un wifi dans le CEM
Difficulté pour les élèves de satisfaire leurs besoins	Absence de latrines pour certaines écoles Pas d'adduction au niveau des écoles	Incompréhension avec les habitants riverains.	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de 3 box pour l'EE de Ediamath, 3 box pour EE de Mlomp et 3 box le CEM • Adduction d'eau au niveau des Ecoles de Mlomp (EE +CEM) • Construction d'un mini forage à l'EE de Ediamath
Insuffisance de classe, d'enseignants et de blocs administratifs.	Effectif des élèves dépasse les prévisions	Cohabitation contraignante entre élèves du primaire et ceux du CEM.	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de 2 salles de classe à EDIAMATH, 6 classes au CEM de Mlomp et 4 salles de classes à l'EFA de Mlomp. • Prévoir la construction d'une salle informatique équipées au CEM de Mlomp. • Combler le déficit d'enseignants. • Construction de 2 blocs administratifs EE (Ediamath et Mlomp) • Achat de 4 armoires et 4 chaises pour l'EE de Ediamath • Construction d'un mur de clôture à l'école d'Ediamath
Insuffisance des maternelles	Une seule prévue pour toute la Commune		<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une nouvelle CPE à Mlomp • Sensibilisation sur l'importance du parrainage des enfants.
Manque d'infrastructures sportives.	Aucune importance accordée		<ul style="list-style-type: none"> • Construction de terrain omnisport au niveau de toutes les écoles.
Inexistence de blocs maraichers	Ignorance de l'importance de cette activité		<ul style="list-style-type: none"> • Création de blocs maraichers au niveau des écoles de la Commune • Création d'1 jardin botanique pour l'éducation environnementale des élèves.

3.1.4.2 Santé et Action Sociale

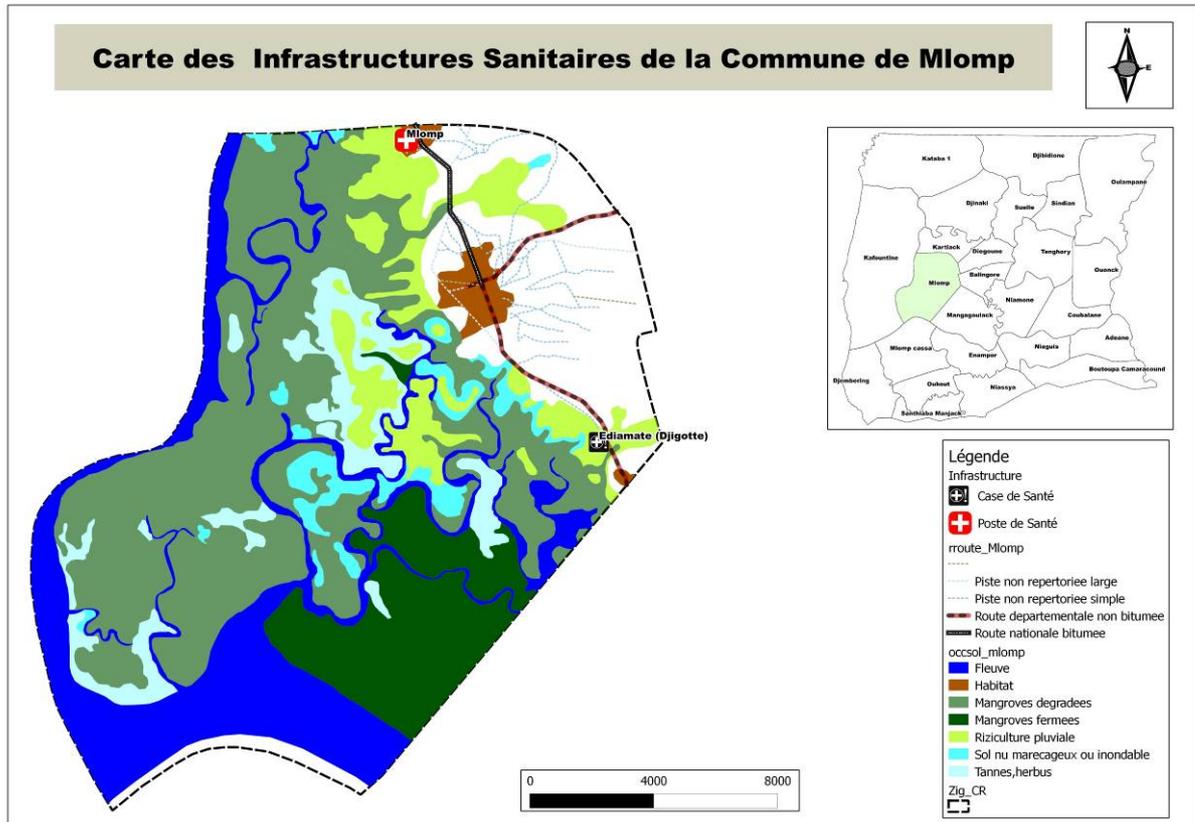
3.1.4.2.1 Santé

L'analyse de la santé passe par les trois points fixés que sont **l'accès, la qualité et la gestion**.

- L'accès

La Commune appartient au District Sanitaire de Thionck-Essyl et compte à son actif un Poste de Santé abritant 1 maternité à Boundia, 1 case de santé et 1 maternité au quartier de Kawaguir.

La Commune enregistre 1 case de santé et 1 autre maternité à Ediamath non fonctionnelles depuis leur réception. Il faut noter que ce village est frappé par une discontinuité territoriale et est très éloigné du chef-lieu de la Commune. Le village est sanitaire tourné vers Thionck-Essyl et Tendouck.



Carte 4 : infrastructures sanitaires de la Commune

Tableau 5 : Répartition des équipements sanitaires par quartier

Quartiers/Village	Poste de santé	Maternité	Case de Santé	de Pharmacie et dépôt
Kawaguir		01	01	
Etamaya	01	01		01
Ediamath		01	01	
Total	01	03	02	01

Source : Enquête DP PDC Mlomp 2017

Cependant, le poste de santé dispose d'une (01) ambulance pour les évacuations vers Thionck-Essyl, Bignona ou autres.

Pour le poste de santé, elle polarise les 4 quartiers de Mlomp village. Les normes de l'OMS sont largement loin d'être dépassées c'est-à-dire un poste de santé pour une population maximale de **10 000** personnes.

On peut conclure que la carte sanitaire est des meilleurs vue la taille de la Population **3065 habitants**

Le plateau médical du poste de santé est relativement acceptable même s'il reste des efforts à apporter pour le recrutement d'une matrone à Ediamath. Ce recrutement permettra la bonne prise en charge des accouchements dans ce village.

- **La qualité**

A côté des problèmes d'accessibilité, de couverture médicale, les structures sanitaires en place souffrent d'insuffisances pour assurer une offre de service de qualité. Ces manquements sont notés aussi bien au niveau des services offerts que du personnel soignant. En effet, dans les structures sanitaires, on note :

- Poste de santé : infirmière chef de poste (ICP), sage-femme, matrone, ASC et comité de santé, technicienne de surface, chauffeur ambulance, dépositaire.
- Maternité : matrone, ASC

Le niveau du personnel en termes de qualité est acceptable dans la commune même si les effectifs doivent être renforcés.

Vu les difficultés d'accès aux structures sanitaires de la Commune, des « *Badienou-Gokh* » ont été choisies par les femmes au niveau de chaque quartier. Elles jouent un rôle important dans la communication, l'information et la sensibilisation en harmonie avec le Poste de santé.

Par rapport à l'offre de service, le poste gère la médecine générale selon leur niveau de technicité. Cependant, pour les cas sérieux, les patients sont acheminés au niveau du centre de santé de Thionck où l'on retrouve les services suivants : médecine générale, Technicien Supérieur de santé, pédiatrie, laboratoire d'analyse, ophtalmologie, maternité, chirurgien-dentiste, etc.

- **La gestion**

Dans la gestion des structures sanitaires, des dispositifs ont été mis en place. Il s'agit de comités de santé pour le poste de santé. Ces comités sont élus pour un mandat de deux ans.

Leurs capacités financières restent insuffisantes car l'essentiel des ressources proviennent de la vente des tickets de consultations et des médicaments. Les recettes dégagées par les structures de santé permettent à peine d'assurer les motivations de l'Equipe Cadre (ICP) et Sage-Femme et les indemnités des personnels communautaires.

Avec l'insuffisance des moyens, le principal recours est le conseil municipal. La commune devrait appuyer les structures sanitaires par l'octroi de médicaments, la dotation en matériels et le recrutement de personnel médical. Mais aussi la prise en charge de l'achat des produits d'entretien.

- Le bilan épidémiologique

Les maladies les plus fréquentes dans la commune dépendent de la saison. En effet, en hivernage, le paludisme qui faisait l'objet de consultation d'un nombre important de malades est très rarement décelé à nos jours. Tout ceci à cause des conseils et de l'utilisation massive des moustiquaires imprégnées. Tandis qu'en saison sèche, ce sont les infections respiratoires aiguës et les cas de diarrhée.

Pour les consultations prénatales des femmes (CPN), elles sont très bien appréciées dans la Commune. Cette satisfaction est obtenue grâce aux travaux combinés :

- Du programme des « *Badiene Gokh* » qui jouent un rôle de communication et de sensibilisation à l'échelle la plus basse c'est-à-dire au niveau des quartiers.
- De L'affectation de sage-femme au niveau du poste de santé pour l'assistance

Toutes ces stratégies ont permis une baisse de la mortalité maternelle.

Vu la rétention d'information de ce secteur, le taux de prévalence du Sida dans la Commune ne nous a pas été communiqué.

A côté de la médecine moderne, les tradipraticiens occupent une place importante dans la médecine locale. Les populations allient très souvent les médicaments modernes et traditionnels pour se traiter.

3.1.4.2.2 Action Sociale

Les groupes cibles visés par l'action sociale sont les groupes vulnérables constitués en majorité des couches défavorisées, des jeunes en conflits avec la loi et des handicapés. Toutes les catégories d'handicapés sont répertoriées dans la commune : les handicapés moteurs, les handicapés sensoriels (visuels, auditifs), les handicapés intellectuels et les polyhandicapés.

Aucun groupe vulnérable n'a mis en place une organisation dans le but de mieux assurer leur autopromotion.

Par ailleurs, des structures publiques s'activent tant bien que mal dans l'assistance et l'appui/conseil des personnes vulnérables. Le Service Départemental de l'Action Sociale (SDAS) intervient dans l'accompagnement des groupes vulnérables, le renforcement organisationnel, l'appui dans la recherche de financement productif. Il assiste également les personnes démunies par l'octroi de vivres de soudure dans le cadre du fonds de secours aux indigents.

La mairie également développe des actions sociales au profit des personnes nécessiteuses. Il s'agit soit d'actions ponctuelles pour des besoins urgents (don de vivres, d'argent aux sinistrés pendant l'hivernage, etc.), soit d'actions plus pérennes telles que l'appui des démunis lors d'évènements religieux.

A côté de la municipalité, certains partenaires interviennent dans ce secteur et il s'agit de :

- Du programme de soutien des enfants de Mlomp (2008) financé par le partenaire Hollandais pour les orphelins et les handicapés. En 2017 selon les aides l'enveloppe

est allée jusqu'à hauteur d'Un Million Trois Cent Quarante et Un Mille Francs CFA (1 341 000F CFA)

- Le Programme de Couverture Maladie Universelle avec les Mutuelles de Santé qui enregistre à ce jour Mille et un (1001) Bénéficiaires. La mutuelle de santé prendra en compte les bénéficiaires de la carte d'égalité des chances qui sont au nombre de vingt-trois (23) et les élèves aussi selon les options récemment dégagées par l'Etat du Sénégal.
- Pour le programme de bourses de sécurité familiale neuf cent quarante-sept (947) bénéficiaires sont enregistrés.

Cependant, l'inexistence d'un document cadre d'harmonisation des interventions rend diffuses les activités dans le domaine social aussi bien pour les services de l'Etat que pour la commune.

- Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Vétusté et manque d'infrastructures sanitaires.	Aucune politique de restauration et de préservation.	Non fonctionnalité de certaines infrastructures.	<ul style="list-style-type: none"> • Construire 1 salle d'accouchement à la maternité de Mlomp. • Adduction d'eau au niveau des établissements de santé • Connexion à l'électricité pour la maternelle de Kawaguir • Construire le logement de la sage-femme de Mlomp • Mettre un système solaire pour la maternité de Ediamath • Clôture des 3 établissements de santé la Commune
Insuffisance de personnels	Rémunération des ASC et Matrones pas trop motivante	Découragement et démission	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'une Matrone à Ediamath • Renforcement de capacité des ASC et Matrones
Accès aux soins de santé primaire difficile.	Cherté du médicament.		<ul style="list-style-type: none"> • Subventionner le médicament et de produits d'entretien
Liaison difficile entre le poste de santé et les autres structures	Vétusté du matériel roulant.	Conditions de déplacement difficile.	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de 2 motos pour le poste de santé de Mlomp
Insuffisance de matériels et de médicaments.	Détérioration et vétusté du matériel. Dotation irrégulière en médicament	Condition de travail et d'assistance très difficile.	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation régulière en médicament au niveau des postes et cases de santé. • Equipement des établissements de santé. • Achat d'un réfrigérateur poste de

3.1.4.3 Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs

Des réalisations d'infrastructures de jeunesse tardent à voir le jour dans la commune. A ce propos, on recense :

- Un stade Municipal en cours de finition à Mlomp
- Une bibliothèque municipale en finition à Mlomp
- Les 5 foyers de jeunes (Etamaya, Balokir, Kawaguir, Boundia, Ediamath)
- La bibliothèque **Lire en Afrique** dans le village de Mlomp

La situation actuelle dans laquelle évolue la jeunesse de la commune n'est pas en adéquation avec l'existant infrastructurel. Les activités de jeunesse sont réduites la plupart du temps à des activités sportives durant les grandes vacances scolaires.

La principale organisation faîtière des jeunes que constitue le Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ) ne joue pas le jeu pour porter une politique locale de jeunesse. Du reste, les autorités communales n'ont pas encore élaboré un document cadre de politique sectorielle jeunesse. Il n'existe aucun support d'intervention pour la promotion des jeunes.

L'inexistence de démarche articulée de promotion de la jeunesse a induit de réelles difficultés d'insertion socioprofessionnelle. Hormis quelques étudiants et de rares salariés du secteur formel, la quasi-totalité des jeunes s'adonnent à des activités agricoles et la conduite de motos Jakarta.

Les principales infrastructures de promotion de la culture sont les foyers de jeunes. Elles sont utilisées pour les prestations des troupes théâtrales et pour l'organisation de soirées dansantes.

Il reste la construction pour la Commune d'un centre polyvalent de formation à Mlomp et un Foyer moderne pour les jeunes de Ediamath.

Plusieurs sports sont pratiqués dans la commune. En sus du football qui est du reste le sport le plus populaire, on note la lutte traditionnelle, la lutte officielle, etc. La dynamique associative dans le sport est relativement forte. En effet, on note, au moins :

- Deux (02) Associations Sportives et Culturelles (ASC) de villages de Mlomp et de Ediamath ;
- Des écuries de lutte :

A côté, il existe beaucoup d'autres associations de jeunes localisées dans les quartiers et qui tardent à prendre des influences à l'échelle communale.

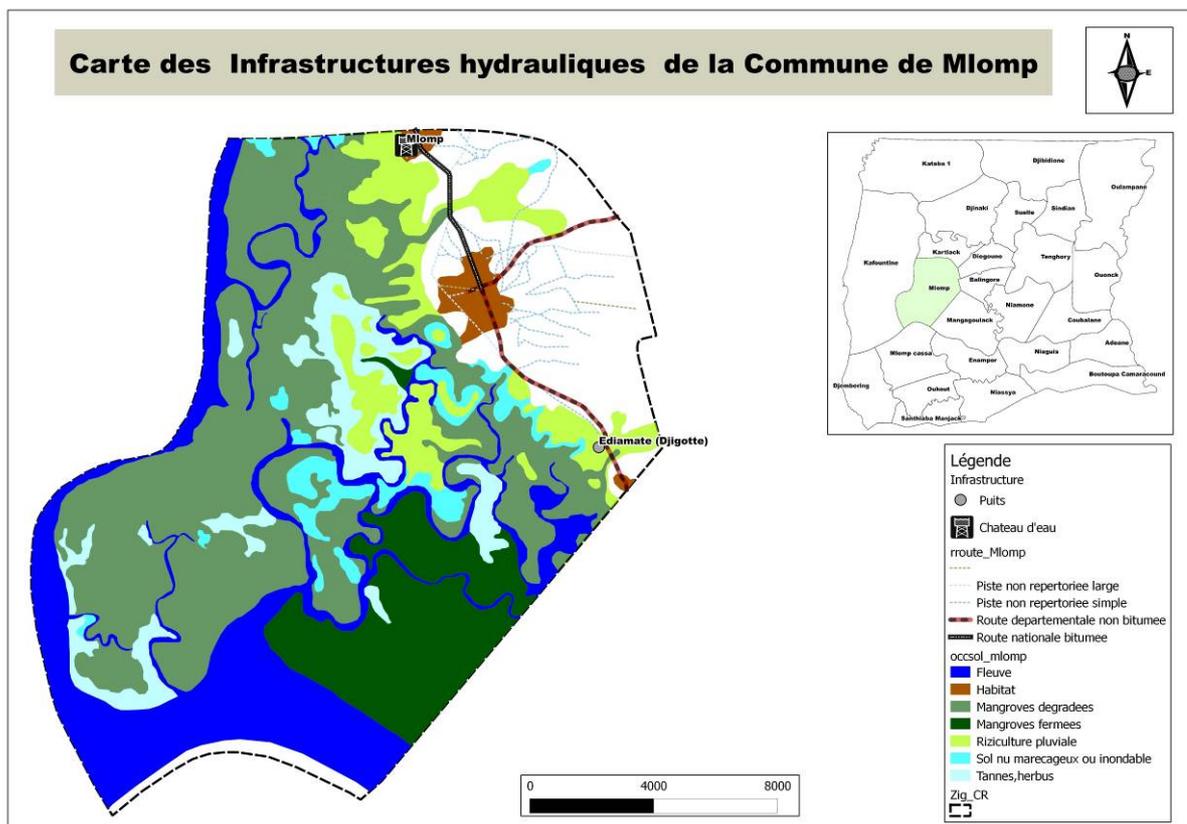
▪ Synthèse des principales contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Faible	Désintéressement	Non prise en	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la

représentativité des jeunes dans les instances de décision.		compte de leurs préoccupations.	représentativité des jeunes dans les instances de décision. <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'encadrement et l'implication des jeunes.
Sous-emploi des jeunes.	Faible qualification professionnelle.	Exode rural	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un centre de formation professionnelle.
Manque de personnel d'encadrement technique.	Manque d'initiative de la part des jeunes.	Stagnation du sport (seul deux sports sont pratiqués : lutte et football). Non épanouissement des jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'un terrain de foot à EDIAMATH. • Construction d'une arène de lutte à MLOMP. • Soutien et équipement des ASC. • Promotion d'autres disciplines sportive (basket, volley-ball...)
Vétusté et étroitesse des foyers.	Foyers anciens	Chaleur	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un foyer moderne pour les jeunes de Ediamath. • Construction de centre polyvalent.

3.1.4.4 Hydraulique

Mlomp dispose d'importantes infrastructures et équipements hydrauliques (forage, château d'eau et borne fontaine, puits, etc.). Le réseau d'adduction d'eau potable couvre une bonne partie du village de Mlomp. Le village de Ediamath connecté à partir de Tendouck est seulement traversé par un tuyau principal.



Carte 5 : les infrastructures hydraulique de la Commune

Il existe deux modes d’approvisionnement en eau à Mlomp : les puits et le forage.

Le puits constitue la principale source d’approvisionnement en eau et ceci concerne la majorité de la population et à 100% pour le village de Ediamath.

L’appréciation de la distribution en eau potable par les populations n’est pas l’une des meilleures car présentement le groupe électrogène du forage est tombé en panne. En effet, plusieurs maisons ne sont pas toujours connectées au réseau d’adduction d’eau potable.

▪ **Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Difficultés d’accès à l’eau potable.	Salinisation des puits.	Déplacement des populations vers les zones de plateau	<ul style="list-style-type: none"> • Densification et extension du réseau d’adduction d’eau dans tous les quartiers.
Non fonctionnalité de certains puits.	Ensablement des puits d’EDIAMATH.	Corvée d’eau	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomiser Ediamath par la mise en place d’un nouveau forage • Forage de 2 puits hydrauliques pour Ediamath
Fonctionnement difficile du forage.	Problème technique	Corvée d’eau	<ul style="list-style-type: none"> • Réparation du groupe électrogène • Sécurisation du forage

			par la construction d'un mur de clôture <ul style="list-style-type: none"> • Electrification du forage de Mlomp
--	--	--	--

3.1.4.5 Assainissement et cadre de vie

Les problèmes d'hygiène, d'assainissement et de gestion saine de l'environnement ne se posent pas dans la commune.

Les seules difficultés actuelles qu'on note restent la collecte communautaire des ordures ménagères ainsi que l'inexistence de système d'assainissement et d'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie, ce qui ne participe pas à une bonne gestion du cadre de vie. La prolifération de dépôts sauvages d'ordures et les stagnations d'eaux pluviales sont incompatibles avec les exigences d'un cadre de vie sain.

Au niveau de la commune, les ordures ménagères sont jetées dans la nature mais à des lieux précis pour chaque concession.

Pour tous les ménages, les méthodes d'évacuation des ordures sont l'incinération à l'air libre. S'agissant de l'assainissement, il n'existe aucun réseau d'assainissement pour les eaux pluviales. L'inexistence de système d'évacuation des eaux pluviales dans la commune favorise également, en période hivernale, la multiplication des flaques d'eaux stagnantes, gîtes potentiels de reproduction des moustiques vecteurs du paludisme.

L'élimination des eaux usées domestiques est faite de façon anarchique : certaines concessions les évacuent dans la nature et d'habitude derrière les concessions.

Il faut rappeler que c'est une commune qui ne dispose pas encore de station d'épuration des eaux usées car pas très fortement concentrée en termes de population.

Enfin, la majeure partie de la population utilise des latrines traditionnelles. D'où l'urgente nécessité de développer un partenariat pour la construction de latrines améliorées à moindre coût pour permettre à la population démunie d'en disposer.

Dans le village de Ediamath le problème majeur pour les latrines c'est leur affaissement à cause du caractère sablonneux de la texture du sol.

▪ Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions

Contrainte	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Insalubrité dans les villages	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de latrines • Eaux stagnantes et ordures ménagères non enlevées 	Prolifération des maladies	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de latrines dans les villages • Construction de fosses sceptiques • Sensibilisation sur l'importance de l'assainissement • Campagnes de nettoyage (set-setal) des villages

3.1.4.6 Urbanisation, Habitat

La commune de Mlomp présente toutes les caractéristiques de commune rurale. Aucun effort n'est entrepris pour respecter un minimum d'alignement dans certains quartiers. Bien qu'il existe des espaces, pouvant abriter des sites de lotissement, les deux villages qui composent la commune n'en font même pas une priorité.

Par ailleurs, on note l'inexistence et/ou l'exiguïté de voies de communication. Seuls deux voies sont bitumées et reliant les quartiers de Etamaya et de Kawaguir à la Commune de Kartiack.

Cette situation est rendue plus difficile du fait de l'inexistence de documents de planification urbaine. La commune ne dispose pas de Plan d'Urbanisme de Référence (PUR). Il s'y ajoute que la mairie n'est pas toujours sollicitée pour la délivrance des autorisations de construire.

Les différents types d'habitat dans la commune sont : la construction en dur qui commence à prendre forme et la construction en banco qui est la plus fréquente.

Les problèmes de l'urbanisme et de l'habitat sont en partie liés à la configuration actuelle du site de la commune. A cause des limites naturelles que constituent les vastes étendues des rizières qui occupent une bonne partie de l'espace communal.

La commune ne peut s'agrandir que vers Kawaguir où il existe une bonne réserve foncière et du côté de Ediamath bien que village à statut spécial : l'un des villages de la Casamance classé titre foncier.

A cause de la rareté du foncier une bonne partie des populations du village de Mlomp s'est vidée préférant aller s'installer ailleurs. C'est ainsi qu'on retrouve une forte communauté de Mlompin dans les communes respectives de Djinaky, de Kataba¹, de Diouloulou, etc. Constituant même des villages où leur dialecte est fortement bien parlé.

La commune de Mlomp est coupée en deux par la commune de Thionck-Essyl créant du coup une discontinuité territoriale.

Ainsi, pour éviter des litiges fonciers entre ces deux collectivités locales, à cause du besoin d'extension de la commune de Thionck Essyl, des concertations et des solutions durables comme l'intercommunalité doivent être préconisées.

La gestion du patrimoine immobilier de la commune et des lieux publics connaît des déficiences criardes. L'entretien et la maintenance des équipements posent encore problème.

Des actions d'entretien des édifices publics (écoles, mosquées, Mairie, foyers etc.) ont été notées mais aucune ressource budgétaire n'est dégagée pour permettre que de petits travaux de réparation soient faits.

▪ Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Villages non lotis.	Manque d'espace pour le village de Mlomp.	Manque d'espace pour le village de Mlomp.	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre l'alignement au niveau du village de Mlomp• Lotissement du village d'EDIAMATH.• Prévoir des canaux

			d'évacuation des eaux de pluies à Ediamath et Mlomp.
Cohabitation avec les dépôts d'ordures.	Habitudes traditionnelles.	Habitudes traditionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier un dépôt communautaire ou villageois pour les ordures. • Mettre en place des unités de compostage.
Latrines de types traditionnelles.	L'état des matériaux de construction	L'état des matériaux de construction	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des ménages. • Eradication du parc des latrines traditionnelles.
L'utilisation du banco demeure encore	Manque de moyens	Manque de moyens	Améliorer le type de bâtiment traditionnel.

3.2 Coopération Décentralisée

La Coopération Décentralisée dans la Commune de Mlomp existe à travers un partenariat avec une structure Française **PEUPLE HUMANA** dans le domaine de l'hydraulique et les Finlandais, à travers une Association **CASAMANCE SUOMI**, dans le domaine de l'élevage des autruches. Le partenariat avec les Français, en 2016, a permis la réalisation de l'Adduction d'Eau dans le village de Mlomp. Il y a la présence des Espagnoles dans le village de Mlomp avec comme réalisation une salle de classe au CEM et une Bibliothèque en cours de réalisation. Toutefois, cette intervention des Espagnoles est en train d'être faite sans l'implication du Conseil Municipal.

Tableau 6 : Les partenaires de la Coopération Décentralisée

Nom du partenaire	Village bénéficiaire	Secteur d'intervention	Intitulé de la réalisation	Année de réalisation	Maître d'œuvre	Période d'intervention
Peuple Humana	Mlomp	Hydraulique	Adduction d'eau	2016		2016
CASAMANCE SUOMI	Mlomp	Elevage	Elevage d'autruches	2015		2015

Sources : Conseil Municipal de Mlomp

3.3 Paix et cohésion sociale

Le conflit Casamançais a été fortement ressenti dans la commune de Mlomp. Dans les années 1990, une exaction fut commise dans le village de Mlomp. Et c'est le chef de village, en son temps, qui en était la victime. Cette période a également été marquée par des pillages et des menaces jusqu'au début des années 2000.

▣ Impacts du conflit sur la Commune

Le conflit, tel que vécu dans la Commune, a eu des effets sur les différents secteurs. Il s'agit de :

- ✓ Vol de bétail
- ✓ Détérioration des relations sociales marquée par la méfiance, la délation etc.
- ✓ Déplacement de certaines personnes qui fuit la Commune.
- ✘ Initiatives pour stabiliser la Commune

Pour faire revenir définitivement la paix dans la Commune les activités suivantes ont été menées par les acteurs :

- ✘ Formation des jeunes et des leaders en gestion et prévention des conflits
- ✘ Installation d'une cellule d'alerte et prévention de conflits

3.4 Dynamique organisationnelle

Comme toute autre entité humaine, vivante, qui meure pour son développement endogène, la Commune de Mlomp présente une organisation communautaire conforme aux exigences du développement. Ainsi plusieurs O.C.B y sont notées, parmi lesquelles les GPF, les GIE, les Groupements de producteurs, les ASC, les Associations religieuses etc.

Une telle analyse est capitale dans la mesure où elle permet d'apprécier le niveau d'organisation et de mobilisation des populations, de mieux intéresser les partenaires extérieurs, de mieux prendre en compte les intérêts des différentes catégories sociales etc.

3.4.1 Les groupements de promotion féminine (GPF)

Depuis plusieurs années, la situation de la femme rurale est devenue une préoccupation pour l'Etat du Sénégal et les partenaires au développement. En effet, dans la commune de Mlomp, comme partout ailleurs dans le monde rural, les femmes jouent un rôle incontestable dans le développement économique et social.

Au niveau de cette localité, essentiellement peuplée de diolas, la répartition des travaux agricoles par sexe est nette. Ainsi, les femmes s'occupent des semis, du repiquage de riz, de la moisson, de la fumure organique des champs, du maraîchage, en plus des travaux domestiques. Vu le faible niveau d'équipement agricole des producteurs, l'ensemble de ces travaux se font manuellement et demandent un temps et des efforts considérables pour leur réalisation.

A cause de ces efforts perpétuels, elles sont sujettes à un vieillissement précoce et rendent leur état sanitaire précaire. Cette situation pitoyable des femmes ne s'améliore pas, d'autant plus que, le niveau d'équipement en matériel d'allégement des travaux domestiques se résume seulement à quatre (04) moulins tous fonctionnels, six (06) décortiqueuses à riz dont cinq fonctionnent, cinq batteuses à mil.

Il est dénombré (cinq) 5 GPF au sein de la Commune. Ces GPF comptent pour la plupart une soixantaine de membres. Comme le nom l'indique, ils sont constitués essentiellement de femmes âgées de 20 à 50 ans. L'émergence de ces GPF s'explique en grande partie par les conditions socio-économiques défavorables aux bien être des femmes.

C'est ainsi qu'ils ont pratiquement le même objectif qui est la promotion socio-économique de leurs membres en particulier et de la Communauté en général.

Les domaines d'activités demeurent : le maraîchage, le commerce, l'arboriculture, l'exploitation d'équipements collectifs (moulins, décortiqueuses), etc.

En fonction du domaine d'intervention, la plupart des GPF dispose soit d'un verger, soit d'un moulin à mil ou décortiqueuse à riz, de blocs maraîchers, dont l'exploitation procure d'importants revenus aux membres et assure le fonctionnement des groupements. En plus de ces sources de financement, il y a la cotisation annuelle des membres. Cela révèle un niveau de satisfaction des besoins en crédit très limités.

Une des contraintes majeures qui entravent la promotion et la pérennisation des activités du sous-secteur, est la mauvaise gestion du matériel et des fonds générés, empêchant le renouvellement du matériel. Pour prétendre à une pérennisation des activités, un renforcement de capacité en gestion financière et du matériel pour les comités de gestion est une nécessité.

▪ Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Lourdeur des travaux des femmes	Déficit d'équipement d'allègement	Vieillesse précoce des femmes Mauvais état sanitaire des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition d'1 moulin à riz, d'1 décortiqueuse à riz, de 2 batteuses, d'1 presse citron) à Ediamath. • installation de 4 mini forages dans les blocs maraichers de Mlomp • Réhabilitation du bloc maraicher de Ediamath (1 mini forage, grillage ...) • Formation en leadership féminin

3.4.2 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

Dans la Commune les GIE sont au nombre de dix (10). Contrairement aux GPF, les membres des GIE sont constitués d'hommes, de femmes et de jeunes filles et garçons. Ils sont âgés de 18 à 60 ans.

Les conditions d'émergence des GIE sont identiques à celles des GPF et sont liées à la situation socio – économique de la localité. L'objectif visé par ces groupements et l'amélioration des revenus des membres.

La structuration présente toujours un organe de coordination (bureau) et l'assemblée générale qui approuve et exécute les décisions.

Ces GIE interviennent dans le maraîchage, le commerce, la couture, l'exploitation des produits forestiers, l'exploitation de moulins et de décortiqueuses, d'arbres fruitiers, l'élevage d'autruches, etc.

En plus du crédit, des cotisations sont organisées pour renforcer la capacité financière des GIE et pouvoir couvrir la contrepartie demandée par les partenaires financiers.

Les difficultés majeures que rencontrent les GIE sont :

- ❖ Le faible niveau de satisfaction des besoins en financement ;
- ❖ Le faible niveau de capacité des membres (niveau d'étude faible) ;
- ❖ La gestion des crédits.

3.4.3 Les associations religieuses

Nous comptons sept (07) petites mosquées dans la Commune dont 05 à Mlomp et 02 autres à Ediamath. Cependant on a deux (02) Grandes Mosquées, à Mlomp et à Ediamath. Ces mosquées ont des comités de gestion regroupant chacun les notables des villages où sont installées différemment les mosquées. Les différents bureaux sont composés d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire général et son adjoint et d'un trésorier et son adjoint.

Les modes de financement de ces mosquées sont dominées par les cotisations.

Quelquefois, les comités peuvent organiser des quêtes dans les villages. Il faut également signaler que les comités de gestion reçoivent des revenus de transfert en provenance des émigrés de la Commune.

La religion Chrétienne n'est pas laissée en rade car bien présente à Ediamath où on note la présence d'une Chapelle gérée par un comité de gestion qui ne vit que par les cotisations des membres et autres transferts.

3.4.4 Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)

L'Association Sportive et Culturelle existe dans chaque village de la Commune. Elles sont constituées de garçons et de filles. L'objectif des ASC est de promouvoir l'insertion des jeunes dans le développement du village. Leur activité principale est le sport. Mais en dehors de celui-ci, la collaboration des ASC avec les structures sanitaires dans l'organisation des journées de sensibilisation pour la lutte contre le paludisme et les maladies infectieuses comme le SIDA restent très muette.

Ces ASC de la Commune au nombre de **06 (05 Mlomp/01 Ediamath)** s'activent seulement en hivernage et surtout dans le domaine du sport.

Elles sont également confrontées à un problème de moyens financiers car l'appui qu'elles reçoivent du conseil municipal est moindre pour la réalisation de leurs objectifs. De même ces ASC sont dans une incapacité d'organiser des activités génératrices de revenus qui peuvent supporter de manière durable leurs charges. Seules les soirées dansantes restent les sources de financement les plus en vue.

3.5 Gouvernance Local

3.5.1 Diagnostic institutionnel du Conseil municipal

3.5.1.1 CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est l'organe administratif décentralisé exécutant la politique de développement de la commune. En effet, la décentralisation repose sur le principe fondamental de la libre administration des collectivités locales. La municipalité de Mlomp est dirigée par des autorités décentralisées, élues par les populations à travers un suffrage universel et agissant sous le contrôle de l'exécutif en l'occurrence l'Etat.

La Mairie est constituée principalement d'un Maire en tant qu'organe exécutif et du conseil municipal en tant qu'organe délibérant. Les Conseillers, issus des élections de 2014, sont au

nombre de 36 et sont élus pour cinq ans. Ils sont composés de divers profils professionnels et catégories socioprofessionnelles.

Le Maire est l'ordonnateur du budget. Il administre la commune avec le concours des services municipaux à la tête desquels se trouve le secrétaire municipal.

■ Rôle du Maire

Le maire est investi de pouvoirs en propre qu'il exerce sous forme « *d'arrêtés* » et de pouvoirs délégués par le conseil municipal, qu'il concrétise alors sous forme de « *décisions* ». Il est chargé de mettre en œuvre les délibérations du conseil municipal. Il organise les services municipaux et l'administration de la commune. Il procède au recrutement des agents communaux. Il a en charge la sauvegarde des intérêts de la commune, s'occupe de la passation et de l'exécution des contrats et marchés publics.

C'est lui qui représente la commune en justice. Il incombe également au maire d'organiser les élections politiques et d'établir les recensements démographiques et militaires. Par ailleurs, le maire est investi de pouvoirs de police, afin d'assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique.

Le maire est le chef exécutif de l'administration. Il possède des pouvoirs de direction, de contrôle, de coordination et de planification qui lui permettent d'exercer un leadership sur les orientations de la municipalité. Il est investi d'une autorité considérable et il doit veiller au bon fonctionnement de la municipalité.

■ Fonctions du Maire

- 1) Le maire exerce le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur tous les départements et les employés de la municipalité.
- 2) Le maire voit à ce que les revenus de la municipalité soient perçus et dépensés suivant la loi.
- 3) Le maire voit à l'orientation et à l'avenir de sa localité.
- 4) Le maire préside les assemblées du conseil.
- 5) Le maire peut d'office être présent à toutes les commissions.
- 6) Le maire possède un droit de veto suspensif limité sur les décisions du conseil.
- 7) Le maire exerce un pouvoir exécutif. Il veille à l'application des lois et des règlements.
- 8) Le maire voit à l'exécution des décisions du conseil.

Le Maire est assisté de 2 adjoints dont la délégation de compétence est fixée par arrêté :

- ✓ Le deuxième adjoint est chargé de : l'Etat Civil.

■ Service Administratif

- ✓ Secrétaire Municipal
- ✓ Etat civil

Le Secrétaire Municipal a pour rôle :

- L'administration générale et suivi des dossiers ;
- La réunion du conseil municipal, de suivi de ses décisions ;

- L'action sociale, l'accueil du public et des renseignements d'ordre général ;
- Etc.

■ **Fonctionnement du Conseil Municipal**

Le fonctionnement repose sur la tenue de sessions à savoir :

- ✓ Les sessions ordinaires en moyenne trois (3) au cours de l'année
- ✓ Les sessions extraordinaires sur la demande du maire ou de membres supérieurs à la moitié du conseil soit 19 conseillers.

D'une manière générale le taux de présence des conseillers est satisfaisant dans l'ensemble avec plus de 80 % de présents. Les réunions sont ouvertes au grand public mais seuls les membres du conseil municipal et les représentants de l'Etat (Sous-Préfet et Services Techniques) ont droit à la parole. Cependant le droit de vote est exclusivement réservé aux conseillers.

Il faut noter que plus de 90 % des conseillers sont scolarisés ; ce qui constitue un atout majeur en ce qui concerne la connaissance des rôles et missions du conseiller.

Mais il faut déplorer le manque de formation des conseillers sur les textes et lois sur la décentralisation et sur leurs différents rôles et responsabilités.

■ **Budget**

L'analyse des ressources financières a pour objectif de juger le niveau de financement propre de la Commune, l'autonomie de la Commune en question budgétaire et de mesurer les impacts de choix financiers liés à des orientations politiques.

Le budget de la collectivité locale est alimenté par deux sources : les ressources propres et des allocations venant de l'Etat.

► **Identification et analyse des ressources financières**

Identification des sources de recettes

Les ressources propres de la Commune et les dotations de l'Etat constituent les principales sources de la collectivité locale. Durant ces années, les ressources propres de la Commune laissent apparaître des ressources très faibles.

Les ressources propres de la Commune

Il s'agit de toutes les ressources financières dont la mobilisation par le trésor est autorisée par la loi et dont le maire donne l'autorisation de recouvrer. Le traitement de la gestion budgétaire de 2015 et 2016 montre, les produits de l'expédition des actes d'état civil, la contribution des patentes et la taxe sur les véhicules automobiles, constituent les principales recettes.

Cependant, il faudra noter une négligence dans le recouvrement de toutes les taxes et les impôts.

Tableau 7: Recouvrement des importantes sources de recettes propres

Chapitres	Recettes ordinaires 2015		
	Prévision en FCFA	Recouvré	%
Produit de l'expédition des	200 000	500 000	250%

actes d'état civil			
Contribution des patentes	200 000	350 000	175%
Taxe sur les véhicules automobiles	200 000	500 000	250%

Source : Compte de gestion Commune Mlomp

Une telle situation éloignerait la Commune à une maîtrise de ses principales sources de recettes propres.

► Les subventions

Depuis le transfert de compétences des collectivités locales depuis 1996, l'Etat a mis en place des fonds pour les collectivités locales afin de les accompagner dans la gestion administrative et financière de leur territoire et leur permettre d'assurer leur mission qui est le développement économique, social et culturel. Il s'agit :

- D'une subvention de fonctionnement à travers la dotation globale de fonctionnement.
- D'une subvention d'investissement sous le nom de fonds de concours.
-

► Gestion financière et budgétaire

Les dépenses de la Commune comme de toute collectivité locale, se structurent en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement.

Tableau 8 : Situation d'exécution Budget

An	Section Fonctionnement			Section Investissement		
	Prévision en FCFA	Exécuté	%	Prévision en FCFA	Exécuté	%
2016	24 251 200			30 000 000		

Source : compte de gestion Commune Mlomp

Les dépenses de fonctionnement concernent plutôt le cabinet du Maire, le secrétariat et bureaux et les diverses dépenses ; tandis que les dépenses d'investissement sont destinées à l'éducation, à la jeunesse, la culture- sport et aux équipements administratifs.

Tableau 9 : Diagnostic participatif Conseil Municipal

Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solution
✓ Existence d'un hôtel de ville	Faible recouvrement des recettes fiscales	Sensibilisation sur le recouvrement des recettes fiscales

✓ Dynamisme organisationnel	Insuffisance de formations destinées aux conseillers, le CCG peu fonctionnel	Formation des conseillers Renouvellement du bureau du CCG
✓ Base fiscale	Commissions de la mairie peu fonctionnelles	Atelier sur les missions du CCG
✓ Capacité à développer des projets		
✓ Coopération décentralisée	Insuffisance de partenaires au développement	Renforcement des capacités financières et techniques par la recherche de partenaires
✓ Partenaires : PPDC, KFW, PNDL,	Insuffisance d'équipement	Equipement de l'hôtel de ville

3.5.1.2 Le cadre de concertation

Dans la Commune de Mlomp le Cadre de Concertation et de Gestion avait toujours fondé son fonctionnement sur deux choses, il s'agit de l'évaluation et de l'élaboration du Plan Annuel d'Investissement (PAI).

Pour beaucoup de personnes, ayant pris part au Diagnostique participatif, le Cadre de Concertation n'est pas senti depuis 2014 à cause d'une incompréhension entre les membres du Cadre et l'équipe municipale. Le problème des subventions supposées attendues auprès du Conseil Municipal et qui n'ont jamais arrivé a contribué à la léthargie que traverse la structure. Pour d'autres personnes la politique reste le moteur principal des points d'achoppement et continue de plomber son fonctionnement.

Quant à la perception des populations sur l'importance du Cadre dans l'architecture institutionnelle et sa contribution au développement de la localité tout le monde a jugé nécessaire de le maintenir car le jugeant très important et capital. Les populations ont témoigné que le bureau regorge de membres capables de mener à bien les missions du cadre. Cependant, pour une bonne relance des missions attendues du Cadre de Concertation, les populations demandent les actions suivantes :

- Renouveler le bureau ;
- Tenir une journée de concertation et d'explication sur les missions du cadre ;
- Subventionner annuellement le cadre pour son fonctionnement.

Pour rappel en plus du bureau, le cadre de concertation fonctionne à partir des comités que sont :

- Le Comité Accès aux Services Sociaux de Base (CASSB)
- Le Comité Filière et Activités Génératrices de Revenus (CFAGR)
- Le Comité Environnement/Gestion des Ressources Naturelles (CEGRN)

- Le Comité Communication, Animation et Formation (CCAF)
- Le Comité Coopération Décentralisée (CCD)

3.6 Services Déconcentrés de l'Etat

3.6.1 La Sous-Préfecture

La Sous-Préfecture de Tendouck couvre 5 Communes que sont : Mlomp, Kartiack, Diégoune, Balinghor et Mangagoulack. La gestion administrative est assurée par un sous- préfet qui est appuyé par un Adjoint. Avec la nouvelle politique de l'Etat des Agents de Sécurité de Proximité sont venus augmentés le personnel qui jadis faisait défaut et jouant un rôle, entre autres, important surtout dans la confection et la distribution des Cartes d'Identité Nationales et la sécurisation de certaines cérémonies (Gamou, matches de foot, etc.) au niveau de l'Arrondissement.

Il faut dire que les rapports entre le conseil et la Sous-Préfecture ne se limitent pas au contrôle à posteriori des principales décisions de l'organe de délibération. En effet, le préfet appuie le Conseil Municipal dans le règlement des problèmes liés au foncier. De plus, les populations ont tendance à recourir systématiquement au sous-préfet pour les principales affaires intéressant la vie communautaire. Ce partenariat, si salubre soit-il pour la quasi-totalité des conseillers qui ne disposent pas de toutes les compétences requises pour exercer convenablement leurs charges, n'est pas sans poser de problème. Le conseil municipal, n'a pas totalement pris la mesure des changements institutionnels fondamentaux qui consacrent le principe de la libre administration des collectivités locales. De manière générale, l'évolution du processus de la décentralisation n'a pas profondément modifié les relations entre d'une part le conseil municipal, les populations et d'autre part le sous-préfet.

3.6.2. Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL)

Le CADL est un acteur important du dispositif institutionnel mis en place en vue de favoriser la promotion socioéconomique des populations de l'arrondissement. Il est le principal service d'appui technique. Sa mission est, entre autre, de :

- ✓ Fournir l'éclairage nécessaire au sous-préfet sur les dossiers techniques
- ✓ Assurer l'animation socioéconomique de la communauté rurale :
- ✓ Appuyer le conseil rural et les populations dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement local.

La composition du CADL se présente ainsi :

1. chef du CADL
2. chef de brigade forestier
3. chef de poste véto
4. un technicien des pêches

Cependant, l'insuffisance des moyens de travail ne lui permet pas d'assurer sa mission. L'équipe du CADL n'est constituée que d'une personne : le chef du CADL. Les taches qui lui sont dévolues sont si importantes qu'elles ne peuvent pas être assurées, seulement, malgré son engagement et sa détermination. La mission est d'autant plus difficile car l'arrondissement de Tendouck est vaste et le matériel de travail est rudimentaire. En outre, le manque de matériel informatique empêche l'archivage correct des importantes données quantitatives de l'arrondissement.

3.7 LES PARTENAIRES DE LA COLLECTIVITE LOCAL

3.7.1 Agence Régionale de Développement

L'ARD (Agence Régionale de Développement) est une structure d'appui technique. En effet, l'Agence apporte une assistance à titre gratuite aux collectivités locales. D'ailleurs, elle supervise et contrôle tout le processus d'élaboration du PDC.

3.7.2. Organisations Locales

Il existe une bonne dynamique associative dans les villages voire au niveau des quartiers. Cette dynamique est très développée avec l'existence de plusieurs organisations de femmes de jeunes, GIE, GPF etc. Les associations existantes sont organisées en des congrès de développement de quartier suffisamment structurés pour porter le développement local.

Nous pouvons citer le congrès des femmes de Mlomp.

Leur mission consiste indirectement à accompagner la Mairie dans le cadre de la réalisation des actions de développement dans le village de Mlomp.

3.7.3 Les organismes d'appui au développement (ONG, PROJETS ET PROGRAMMES)

ONG, Projets et Programmes interviennent, en partenariat avec les autorités locales, pour impulser le développement de la commune de Mlomp. Ces partenaires intervenant dans chaque secteur sont mentionnés au niveau du diagnostic du secteur concerné.

Le tableau ci-dessous indique les principaux partenaires au développement et leurs domaines d'activités. Les programmes de financement direct ou d'appui technique à la production ont en effet permis de soutenir les activités de beaucoup d'associations dans les domaines où elles rencontrent les plus grandes difficultés.

Tableau 9 : Les principaux partenaires financiers

Partenaire	Domaines de collaboration	Projets en cours		
		Descriptions du projet en cours	Résultats attendus	Budgets (FCFA)
PNDL	Financier	Adduction d'eau Potable		⇒ 20 000 000
KFW	Financier	⇒ Stade Municipal ⇒ Bibliothèque Municipale	⇒ Améliorer les conditions de pratique du sport ⇒ Améliorer le niveau intellectuel du citoyen	⇒ 40 000 000
Casamance suomi	Financier et Technique	⇒ autruche	⇒ Améliorer les revenus de la communauté et création d'emploi	⇒ 53 000 000

Source : Mairie Mlomp

Principales contraintes et limites : le retard de décaissement des fonds des entreprises alors que les projets ont démarrés depuis.

La commune bénéficie également de l'appui multiforme de plusieurs partenaires. La liste et les domaines d'intervention de ces partenaires sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 10 : Liste des partenaires et domaines d'intervention

Domaines d'intervention	Environnement	Hydraulique	Santé	Education	Jeunesse sport
Partenaires		-PEUPLE HUMANA (Français)	-ANCMU	CASAMANCE SOUMI	-KFW
		-PNDL	Karembenor-Denemark		
			CASAMANCE SOUMI		
Domaines d'intervention	Agriculture	Elevage	Assainissement	Action Sociale	Orphelinat

Partenaires	-PPDC -ANCAR	CASAMANCE SOUMI	PEUPLE HUMANA	Karambenor Denemark	CASAMANC E SOUMI
--------------------	-----------------	--------------------	---------------	------------------------	---------------------

IV. LA PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

4.1 AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

4.1.1. La Vision de Développement de la Collectivité Locale

Faire de la Commune de Mlomp une Localité Emergente, autour des valeurs fortes que sont la solidarité et l'état de droit.

4.1.2. Les Options de Développement de la Collectivité Locale

Le bilan diagnostique a pu mettre en évidence les atouts et contraintes se rapportant à la Commune de Mlomp. Ainsi le développement économique et social de cette Collectivité locale doit se faire autour des options stratégiques ci-après :

- ❖ La modernisation du secteur primaire ;
- ❖ Le renforcement des services sociaux de base ;
- ❖ La gestion durable de l'environnement ;
- ❖ La création de richesse ;
- ❖ Le renforcement des capacités des populations ;
- ❖ La modernisation de l'agriculture et de l'élevage

L'agriculture et l'élevage constituent les principaux domaines d'activités des populations de la Commune. Mais force est de reconnaître la faible productivité qui les caractérise. Pour inverser cette tendance peu reluisante, il est bon de prendre un ensemble de mesures hardies susceptibles de placer les deux activités dominantes de cette Collectivité locale dans une dynamique de performance accrue.

L'amélioration de la performance des deux sous-secteurs passera par l'intensification et la diversification de la production.

Pour l'agriculture, elle se fera à travers l'introduction de nouvelles variétés culturales adaptées au milieu ; la mise à disposition de semences en qualité et quantité suffisante, de

matériel agricole et d'intrants ; la promotion du maraîchage ; la lutte contre les déprédateurs des cultures et la mise en place d'un bon système de commercialisation des produits agricoles.

Le développement de l'élevage sera, quant à elle, assujéti à un meilleur encadrement, à l'extension du programme d'insémination artificielle ; à la multiplication des points d'abreuvement, au marquage du bétail, à la délimitation des zones de pâturage, la vaccination du bétail et à un plus grand accès des acteurs de la filière au crédit.

Il s'agira d'intégrer les différents espaces composant la Commune par des axes de désenclavement pour contribuer ainsi à asseoir un développement équilibré entre cette collectivité et les autres Collectivités locales de l'Arrondissement de Tendouck. On arrivera à cette fin en utilisant les stratégies suivantes :

La redynamisation du réseau routier existant ;

Le renforcement des pistes de production ;

L'accroissement des moyens de communication pour booster les échanges intercommunautaires.

Ces différentes stratégies seront déclinées en actions pertinentes qui figureront dans la phase planification.

Le renforcement des services sociaux de base.

Les services sociaux de base sont des éléments essentiels dans la lutte contre la pauvreté. L'étude diagnostique a montré leur faiblesse dans cette Commune. Relativement à cet état de fait, il nous semble opportun de mettre l'accent sur le renforcement d'un certain nombre de services sociaux indispensables au bien-être des populations. Ce sont principalement :

- ❖ L'équipement des structures de santé ;
- ❖ Les infrastructures éducatives ;
- ❖ Les ouvrages hydrauliques ;
- ❖ Les équipements d'allègement des travaux de la femme et d'épanouissement des jeunes.

Pour chacun de ces services, il sera procédé à la détermination de stratégies et d'actions pertinentes susceptibles d'assurer aux femmes les meilleures conditions de vie. Ces stratégies et actions figurent en bonne place dans la partie planification.

La gestion durable de l'environnement

L'environnement de la Commune de Mlomp est dégradé. Cette dégradation est la résultante de la péjoration climatique, de la sur exploitation des ressources naturelles et de l'environnement par l'homme et/ou l'animal. Etant la base existentielle des populations, l'environnement reste un secteur qui doit faire appel à des actions soutenues de préservation. C'est en fonction de cela que des stratégies et actions appropriées seront proposées pour le rendre moins vulnérable. La bonne utilisation de ces stratégies et actions renforcera les bonnes pratiques en matière de Gestion des Ressources Naturelles et Environnementales dans la Commune dans l'optique d'un développement durable.

Naturellement l'accent doit être mis sur :

- ❖ La multiplication des bonnes pratiques de Régénération Naturelle Assistée (RNA) ;

- ❖ Le développement des pratiques d'épandage de fumure organique dans les champs ;
- ❖ La promotion des techniques de compostage ;
- ❖ La restauration des sols par amendement des terres ;
- ❖ La multiplication des actions de reboisement ;
- ❖ La mise en place de parcelles de mise en défens ;
- ❖ La création et l'équipement des comités de vigilance et de surveillance de l'environnement ;
- ❖ La création des comités de salubrité ;
- ❖ L'initiation d'un programme de promotion de latrines familiales ;
- ❖ La mise en place d'un Programme de sensibilisation pour une bonne Gestion des Ressources Naturelles et Environnementales (GRNE).
- ❖ La création de richesse

L'élargissement et la consolidation des bases économiques des familles permettent un meilleur accès aux ressources contribuant ainsi à mieux lutter contre la pauvreté. Cette lutte, pour autant qu'elle se veuille efficace, doit privilégier la création de richesses, gage d'un accroissement des revenus des populations. Il est certain que l'amélioration des conditions de vie des populations de la Commune de Mlomp passe par le renforcement des budgets familiaux. Cela se fera, naturellement, à travers les actions suivantes :

- ❖ La création d'un marché permanent ;
- ❖ La mise en place de systèmes d'épargne et de crédit ;
- ❖ L'allègement des conditions d'accès au crédit ;
- ❖ L'organisation annuelle d'une foire artisanale locale élargie à toutes les Communes de l'Arrondissement ;
- ❖ Une meilleure organisation des artisans pour l'exportation et les foires nationales ;
- ❖ La formation des femmes et des jeunes en gestion de projets et en entrepreneuriat.

Le renforcement des capacités des populations.

Le renforcement de capacité des acteurs du développement local doit être perçu comme un préalable à la Décentralisation.

En effet, l'accroissement du savoir et savoir-faire des populations est une condition sine qua non pour un développement autonome. Or il est prouvé que de manière générale le niveau des populations à la base reste faible. C'est dire que le relèvement de leurs capacités techniques et organisationnelles est plus que nécessaire.

Le renforcement des capacités suppose un système éducatif de qualité et des actions pertinentes de formation permanente. L'utilisation de ces stratégies et actions entre parfaitement dans le relèvement du niveau de connaissance des populations. Aussi avons-nous retenu les actions ci-après :

- ❖ Le renforcement des capacités techniques des artisans ;
- ❖ La mise en place d'un programme de sensibilisation pour une meilleure GRNE ;

- ❖ L'organisation de sessions de formation en direction des élus locaux ;
 - ❖ Le renforcement des capacités techniques des acteurs locaux ;
- Le regroupement des jeunes dans des dynamiques organisationnelles capables de défendre leurs intérêts ;
- Créer des classes d'alphabétisation dans tous les villages qui composent la Commune.

4.1.3. Les Objectifs de Développement de la Collectivité Locale

Il convient donc de définir les orientations de la Commune sur du long, court et moyens terme pour atteindre en tant que possible les objectifs du développement durable conformément à la vision définie ci-dessus. C'est dans ce but, suite à la restitution du bilan diagnostic, que quatre orientations générales ont été choisies avec comme axes de :

- 1) Développer les secteurs productifs**
- 2) Développer les secteurs d'Appui à la Production**
- 3) Développer les Secteurs Sociaux de Base**
- 4) Procéder au pilotage adéquat du Développement Local**

Ces orientations générales sont les objectifs de la Commune sur du long terme, elles doivent faire l'objet de précisions. Effectivement, pour chaque orientation des objectifs spécifiques accompagnés de projets seront définis. Les objectifs spécifiques constituent la vision à court terme de la Commune.

Une stratégie de développement durable doit être pleinement intégrée dans le processus budgétaire de sorte que chaque programme d'action soit doté des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés et ne reste pas une liste de vœux pieux. Il faut donc que les objectifs soient ambitieux mais réalistes par rapport à ces contraintes.

Les projets devront être accompagnés de système de suivi et d'évaluation permanents reposants sur des indicateurs clairs pour suivre et orienter le progrès. Ces indicateurs devront donc être définis et être intégrés aux stratégies de façon à permettre de guider le processus de décision mais aussi pour mesurer le progrès et tirer les enseignements, de les faire partager et d'alerter les responsables lorsqu'un changement d'orientation s'impose.

4.2 PLAN D'ACTION PRIORITAIRE

AXE N°1 : Secteurs productifs											
Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Quantité	Coût total (CFA)	Sources de financement	Programmation					
						2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Agriculture</i>											
Réaménager les superficies rizicoles.	Aménagement d'une digue ceinture	Mlomp	11,5	100 000 000	Programmes, ONG, Projets, Conseil Municipal, Etat...		2,5	2,5	2,5	2	2
	Remembrement des rizières pour une meilleure redistribution des terres	Mlomp						X	X	X	X
Renforcer l'équipement agricole de la Commune	Acquisition de matériels agricoles (2 motoculteurs, 2 batteuses) pour Ediamath et 4 tracteurs pour Mlomp	Commune	8	84 000 000			X	X	X	X	
	Construction de magasins de stockage	Commune	2	25 000 000			X	X			
Contribuer à l'autosuffisance alimentaire des paysans	Acquisition de semences de qualités (riz, arachides, Niébé....).	Commune				X	X	X	X	X	X
Lutter contre la dégradation des terres	Réhabilitation de digues	Commune	4				X				
	Implantation du vétiver au niveau des digues	Commune					X	X	X	X	X
Lutter contre la divagation du bétail.	Délimitation des zones de parcours et de pâturage du bétail.	Commune					X				
Lutter contre l'exode rural	Installation d'une ferme Agricole	Ediamath	1	80 000 000						X	
Total				289 000 000							
<i>Elevage</i>											
Lutter contre la mortalité du	Vaccination périodiquement du bétail	Commune				X	X	X	X	X	X

cheptel	Formation d'auxiliaires vétos (Mlomp et Ediamath)	Commune	2	500 000	Programmes, ONG, Projets, Conseil Municipal, Etat		1	1				
	Construction d'un parc à vaccination pour le bétail.	Mlomp	1	3 000 000				1				
Faciliter l'accès à l'eau pour le bétail	Construction d'abreuvoirs pour le bétail	Mlomp	2	1 000 000					1	1		
	Fonçage de puits pastoraux	Ediamath	2	10 000 000					1	1		
Améliorer la race locale.	Insémination artificiellement de la race locale pour une meilleure productivité	Commune								X	X	
Améliorer la production apicole.	Redynamisation de l'association des éleveurs	Mlomp	1				X					
	Dotation de matériels aux apiculteurs (ruches)	Commune	50	500 000						25	25	
Total				14 750 000								
Agroforesterie												
Restaurer le couvert végétal.	Reboisement dans la forêt et au niveau de la mangrove.	Commune				Programmes, ONG, Projets, Conseil Municipal, Etat		X	X	X	X	X
	Création de forêts communautaires (Mlomp et Ediamath).	Commune	2						X	X	X	
	Redynamisation du comité «appoya ».	Commune	1				X					
	Achat du matériel pour la lutte contre les feux de brousse	Commune						X	X			
Conscientiser la population.	Sensibilisation des populations à travers des foras sur les méfaits des feux de brousse	Commune	2	500 000			X	X	X	X	X	
	Harmonisation des dates pour la coupe des espèces forestières	Commune	2	200 000			X	X				
Total				700 000								
Pêche												
Mettre en place des	Equipement des pêcheurs en matériels de pêche (6 moteurs hors-	Commune		10 000 000				X	X			

équipements	bord, 12 filets, 30 gilets)				Programmes, ONG, Projets, Conseil Municipal, Etat...						
	Equipement du CLPA d'une pirogue de contrôle	Commune	1								
Faciliter la pratique de la pêche dans la communauté rurale	Organisation des pêcheurs en GIE	Ediamath	1	50 000		X					
	Capacitation des pêcheurs	Commune	2	300 000				X			
Aménager les zones de production.	Modernisation des quais de pêche (Mlomp et Ediamath).	Commune	2	20 000 000						X	
	Aménagement de pistes de production allant vers les quais.	Commune	2							X	
Lutter contre la rareté de la ressource.	Création d'une Aire de Patrimoine Communautaire (APC)	Commune	1				X	X	X	X	X
	Création de fermes piscicoles et ostréicoles	Commune	2	16 000 000						X	X
	Multiplication des actions de lutte contre le braconnage des crevettes	Commune				X	X	X	X	X	X
Total				46 350 000							
<i>Artisanat</i>											
Promouvoir l'artisanat dans la Commune	Organisation des artisans	Mlomp	1	50 000	Programmes, ONG, Projets, Conseil Municipal, Etat...	X					
	Construction et équipement d'une maison d'exposition des produits artisanaux	Mlomp	1	8 000 000							X
Total				8 050 000							
<i>Tourisme</i>											
Faire la promotion du tourisme	Identification et aménagement de sites touristiques (marre à crocodile, ferme d'autruches, site aux oiseaux...)	Commune			Programmes, ONG, Projets, Conseil Municipal, Etat...	X	X	X	X	X	X
	Création d'un site internet	Commune	1	500 000				X			
Mettre en place des équipements d'accueils.	Construction d'un centre d'hébergement	Mlomp	1	40 000 000							X
Total				40 500 000							

<i>Industries / Mines</i>											
Promouvoir l'installation du matériel d'allégement des travaux	Installation d'unités locales de transformation des fruits et légumes (Mlomp et Ediamath)	Commune	2	50 000 000	Programmes, ONG, Projets, Conseil Municipal, Etat...		X	X			
	Mise en place des Unité de Transformation de céréales (1 moulin à mil, d'1 décortiqueuse à riz, 2 batteuses) et d'une presse citron	Ediamath	5	10 000 000			X		X		X
Contrôler l'exploitation abusive des carrières	Maitrise et contrôle de l'exploitation des carrières	Commune				X	X	X	X	X	X
Total				60 000 000							

AXE N°2 : Secteurs d'Appui à la Production											
Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Quantité	Coût total (CFA)	Sources de financement	Programmation					
						2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Commerce</i>											
Assurer la formation et l'organisation des acteurs.	Organisation des commerçants en association	Commune	1	50 000	Programmes, ONG, Projets, Conseil Municipal, Etat...		X				
Faciliter l'écoulement et l'acquisition des produits	Formation des opérateurs économiques en gestion et entrepreneuriat.	Commune	1	500 000				X			
	Mise en place d'un marché permanent	Mlomp	1	20 000 000					X		
Ss/Total				20 550 000							
<i>Transports</i>											
	Construction d'une gare routière	Mlomp	1		Programmes,					X	

Faciliter la circulation des personnes et des biens	Création d'une ligne de liaison BIGNONA-EDIAMATH	Ediamath			ONG, Projets, Conseil Municipal, Etat...	X	X				
	Achat d'une pirogue pour le désenclavement fluviomaritime	Mlomp	1	1 000 000							
Ss/Total				1 000 000							
Communications et télécommunications											
Améliorer la couverture et la capacité des réseaux téléphoniques	Installation d'une antenne Tigo	Mlomp			Programmes, ONG, Projets, Conseil Municipal, Etat			X			
	Augmentation de la capacité des infrastructures	Commune					X				
Ss/Total											
Energie											
Mettre fin aux coupures occasionnées par le transformateur	Augmentation de la puissance du transformateur	Mlomp			Programmes, ONG, Projets, Conseil Municipal, Etat...	X					
Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelable	Valorisation de l'énergie solaire	Commune				X	X	X	X	X	X
Améliorer la couverture des ménages en électricité	Densification du réseau au niveau des Quartiers de Mlomp	Mlomp						X	X		
	Extension du courant à Kawaguir	Mlomp				X	X				
	Connexion de Ediamath au courant continue	Ediamath			X	X	X				
Ss/Total											
Institutions financières											
Inciter l'adhésion massive des populations.	Sensibilisation des populations sur l'importance de l'adhésion	Commune	2	50 000	Programmes, ONG, Projets,		X	X			

	aux mutuelles d'épargne et de crédits				Conseil Municipal, Etat...						
Faciliter l'accès au crédit	Mise en place d'une ligne de crédit dans une mutuelle au profit des populations	Commune		6 000 000					X	X	X
Ss/Total				6 050 000							
Total											
AXE N°3 : Secteurs Sociaux de Base											

Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Quantité	Coût total (CFA)	Sources de financement	Programmation					
						2017	2018	2019	2020	2021	2022
Education/Formation											
Contribuer à l'éradication du problème de l'Etat Civil dans les Ecoles	Sensibilisation de la déclaration des enfants à l'état civil	Commune	2	600 000	Programmes, ONG, Projets, Conseil Municipal, Etat...	X		X		X	
	Déclaration des enfants à l'Etat Civil					X	X	X	X	X	X
Assurer la sécurité des écoles	Electrification des écoles de Kawaguir et d'Ediamath	Commune	2				X				
Intégrer l'enseignement informatique dans le CEM.	Installation d'un wifi dans le CEM	Mlomp	1	30 000			X				
Assurer la santé des élèves au niveau des écoles	Construction de box de latrine (3 pour l'EE de Ediamath, 3 pour l'EE de Mlomp et 3 pour le CEM)	Commune	9	10 000 000				3	3	3	
	Extension du réseau d'adduction d'eau au niveau des Ecoles de Mlomp (EE +CEM)	Mlomp					X				
	Réhabilitation du mini forage de l'EE	Ediamath	1	4 000 000				X			
Renforcer les équipements Administratifs dans toutes les Ecoles et CEM.	Construction de salles de classe (2 à EDIAMATH, 6 au CEM de Mlomp et 4 à l'EFA de Mlomp).	Commune	12	96 000 000			4	3	3	2	
	Construction de blocs administratifs aux EE (Ediamath et Mlomp)	Commune	2	30 000 000				1	1		
	Achat d'armoires (4) et de chaises (4) pour l'EE	Ediamath	8	2 000 000				X			
	Construction d'une bibliothèque à l'EE	Ediamath	1	7 000 000				X			

	Construction d'un mur de clôture à l'EE	Ediamath	1	15 000 000			X				
	Construction d'une nouvelle CPE (Classe Préscolaire à l'Elémentaire)	Mlomp	1	10 000 000					X		
Diversifier la formation dans la Commune	installation d'un centre de formation professionnelle.	Commune	1					X	X	X	X
Augmenter les revenus au niveau des écoles	Création de jardins scolaires	Commune	3				X				
Ss/Total				174 630 000							
<i>Santé et Action Sociale</i>											
Sécuriser les établissements de santé	Connexion à l'eau potable les établissements de santé	Commune	2				X				
	Electrification de la maternité de Kawaguir	Mlomp	1				X				
	Mise en place d'un système solaire pour la maternité de Ediamath	Ediamath	1				X				
	Construction de murs de clôture au niveau des établissements de santé	Commune	3	30 000 000					X	X	X
Faciliter l'accès des populations aux soins de santé	Formation d'une Matrone et d'un ASC	Ediamath	2	1 000 000		X	X				
	Construction d'un logement pour la sage-femme	Mlomp	1	10 000 000					X		
	Subventionnement de médicaments et de produits d'entretien	Commune				X	X	X	X	X	X
	Construction d'un siège pour la mutuelle de Santé	Commune	1	15 000 000					X		

Contribuer à l'équipement des établissements de santé	Acquisition de motos pour le poste de santé	Mlomp	2	4 000 000			X	X			
	Achat d'un réfrigérateur pour le poste de santé	Mlomp	1	100 000			X				
Ss/Total				62 500 000							
<i>Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs</i>											
Améliorer le cadre des d'épanouissement jeunes	Aménagement d'un terrain de foot à EDIAMATH.	Ediamath	1	25 000 000			X	X			
	Construction d'une arène de lutte	Mlomp	1	10 000 000							X
	Construire un foyer moderne pour les jeunes de Ediamath	Ediamath	1	15 000 000					X		
	Construction un centre socioéducatif	Commune	1	50 000 000						X	
Soutenir les ASC.	Subventionnement et équipement des ASC	Commune									
Promouvoir les autres disciplines.	Sensibilisation des jeunes sur la pratique d'autres disciplines sportives (basket, volley-ball...)	Commune						X	X	X	X
Ss/Total				90 000 000							
<i>Hydraulique</i>											
Rendre l'eau accessible à la communauté	Densification du réseau d'adduction d'eau dans tous les quartiers.	Mlomp			Programmes, ONG, Projets, Conseil		X				
	Construction d'un forage équipé d'un château d'eau	Ediamath	1	60 000 000						X	
	Fonçage de puits hydrauliques	Ediamath	2	10 000 000				X		X	

AXE N°4 : PILOTAGE ADEQUAT DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Quantité	Coût total (CFA)	Sources de financement	Programmation					
						2017	2018	2019	2020	2021	2022
Améliorer la gouvernance locale	Implication des femmes et des jeunes dans les instances de prise de décision de la Commune	Commune			Mairie	x	x	x	x	x	x
Améliorer la coordination des interventions dans la Commune	Renforcement de la collaboration entre la Mairie et l'ARD	Commune			Mairie ARD	x	x	x	x	x	x
	Positionnement de la Commune comme porte d'entrée de toute intervention dans son terroir	Commune			Mairie	x	x	x	x	x	x
	Mise en place d'une plateforme du développement	Commune			Commune		x				
	Elargissement du partenariat dans la Commune	Commune			Coopération décentralisée	x	x	x	x	x	x
Améliorer les capacités financière et humaine de la commune	Recouvrement des recettes communales	Commune			Commune, trésor	x	x	x	x	x	x
Total Axe N°4											

TOTAL PDC

V. PLAN DE COMMUNICATION

La mise en œuvre du plan de communication nécessite :

- ⇒ L'évaluation du dispositif et des capacités de production des prestataires spécialisés dans la sérigraphie, l'édition et la réalisation audiovisuelle.
- ⇒ La facilitation des relations entre la Commune et les professionnels locaux de la communication avec la diffusion d'émissions spécialisées et avec les conseillers culturels régionaux chargés d'élaborer les synopsis des supports scéniques

Le plan de communication servira de tableau de bord des actions d'information et de sensibilisation dans la Commune.

Le Commune travaillera en synergie avec tous les partenaires qui interviennent dans la commune.

Les concertations menées par ces acteurs conduiront :

- ✓ la création d'un comité de rédaction
- ✓ la définition du contenu du fonds documentaire et de son mode de gestion.
- ✓ la répartition des tâches

Tableau 12 : Planification et estimation des coûts des actions de communication 2017-2022

ACTIONS	SUPPORTS	LOCALITES	CIBLES	ACTEURS	Programmation et Coûts Estimatifs (CFA)					
					2017	2018	2019	2020	2021	2022
Partage d'informations au sein de la structure	Réunions Documents Internet	Mairie	Personnels, élus, Cadre de Concertation	Personnels, élus, Cadre de Concertation	x	x	x	X	x	X
Coordination des activités	Réunions	Mairie	Personnels, élus, Cadre de Concertation	Personnels, élus, Cadre de Concertation	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Organisation d'émissions radio	Stations radios de la place	Commune	Population, partenaires	Mairie, partenaires, journalistes	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Sensibilisation dans les quartiers (thèmes)	Causerie, débats, affiches	Quartiers	Populations, partenaires	Mairie, Partenaires	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Total					1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
TOTAL GENERAL					5 000 000					

VI PLAN DE FORMATION

6.1 OBJECTIFS DU PLAN DE FORMATION

Le Plan de Formation ci-après a vocation à :

- ⇒ Identifier les priorités réelles en renforcement de compétences aussi bien pour la lutte contre l'analphabétisme que pour la formation professionnelle ;
- ⇒ Promouvoir une gestion efficiente et de manière participative et transparente des OCB afin de permettre la mise en place des conditions optimales pour un développement harmonieux de la Commune ;
- ⇒ Assurer une amélioration conséquente et continue des acquis pour assurer la pérennisation du développement local ;
- ⇒ Favoriser, par des initiatives locales novatrices, la corrélation Formation/cadre de vie/revenus afin de rendre plus visible l'impact de la formation sur le développement et sur l'essor de la Commune ;
- ⇒ Favoriser une formation professionnelle adaptée aux exigences de l'environnement socio-économique la Commune en évolution ;
- ⇒ Permettre un Suivi Evaluation des différentes actions et activités

6.2 PRINCIPES DE BASE DU PLAN DE FORMATION

Les principes qui sous-tendent le présent plan suivent les recommandations suivantes :

✓ **L'An 1 : Formations Dynamisantes**

Dans le cadre de l'initiative développée par la Commune, l'an 1 devrait emmener la collectivité à mieux comprendre les enjeux de la décentralisation, et avoir une claire perception sur les politiques et les institutions partenaires.

C'est pourquoi, l'accent sera mis sur les modules permettant une meilleure :

- Compréhension de la Décentralisation et du Code Général des Collectivités Locales ;
- Gestion des OCB ;
- Maîtrise des tâches ;

Cela appelle de la part des élus une plus grande maîtrise de la Décentralisation et du Code Général des Collectivités Locales, mais surtout des techniques de management, de gestion participative et de marketing des organisations à la base pour améliorer leur productivité et favoriser l'adhésion des populations.

✓ **L'An 2 : Consolidation des acquis**

La deuxième année de formation des acteurs se focalisera sur la consolidation des acquis de la première année.

La Collectivité Locale ayant bien maîtrisée les enjeux, les missions, les rôles et le pilotage des organisations, l'harmonie dans les interventions de même que la pertinence dans l'interface entre les différents acteurs sera de rigueur.

Aussi au cours de la deuxième année, le renforcement des capacités dans la gestion optimale des responsabilités et procédures inhérentes à leurs missions ainsi que la gestion des projets, des infrastructures et des portefeuilles financiers seront promus.

✓ **L'An 3 à 6 : Faciliter les changements**

La troisième année le renforcement des capacités et compétences des élus locaux devra consolider la démarche de changements de comportements des populations à la base qui désormais :

- Auront plus facilement accès aux infrastructures de base ;
- Vont intégrer d'avantage les sphères de prise de décision et participer activement à la gestion des infrastructures de base ;
- Vont assurer leur sécurité alimentaire et la préservation de leur environnement naturel.

Cette troisième année va ainsi, à travers les formations livrées permettre une amélioration du cadre de vie des populations à la base, promouvoir la bonne gouvernance, assurer la sécurité alimentaire et enfin favoriser la gestion optimale des ressources naturelles pour in fine aboutir à un développement local concerté et harmonieux.

6.3 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC RENFORCEMENT DE CAPACITES

(voir tableau 27 ci-dessous)

6.4 PLANIFICATION DES ACTIONS DE FORMATION

(voir tableau 28 ci-dessous)

Tableau 13 : Synthèse du diagnostic renforcement de capacités

Acteurs locaux	Performances			Ecarts de performance	Solutions		
	Les tâches réalisées dans le cadre de votre mission	Les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur mission	Les succès notés dans l'exercice de leur mission	Les causes	Solutions préconisées pour résorber ces écarts de performances		
					Formation	Appui institutionnel	Autres
Conseillers Municipaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participer aux délibérations du conseil municipal ○ Participer à l'animation des commissions spécialisées ○ Porter les préoccupations des populations au niveau du Conseil municipal 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pas toujours disponible pour participer aux réunions de commissions ○ Difficultés dans leur déplacement pour participer aux sessions (le CCL ne prévoyant un remboursement de transport). 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Contribuer à l'approfondissement des débats durant les délibérations, pour une bonne prise en charge des préoccupations des populations ○ Contribuer à l'élaboration de Plans d'Action annuels (dans le cadre des Commissions spécialisées) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Manque de formation en décentralisation et développement local (Rôle, Missions des élus locaux...) 	Renforcement de capacités	Dotation en documents divers (Code des CL, Code de la Famille...)	Mise en réseau avec les élus d'autres CL (capitaliser l'expérience des autres en matière d'animation et de gestion des CL)
Commissions spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> ○ Examen des questions soumises par le Conseil municipal ○ Elaboration de Plans d'Action annuelles ○ Accompagner le Maire et les services municipaux dans la mise en œuvre de la politique de développement local 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Irrégularité dans la tenue des réunions de commission ○ Absence de coordination dans l'action des différentes commissions 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participe à l'élaboration et au suivi de l'exécution du budget. ○ Participe à la mise en œuvre des Plans d'actions ○ Informe et sensibilise les populations sur les actions de la municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Manque de formation en gestion de compétences transférées ○ Contraintes de temps (activités professionnelles) 	Renforcement de capacité ;	Meilleure coordination des actions des commissions (tenue de réunions inter-commissions)	Meilleure implication dans l'animation des cadres de concertation (Conseils de quartiers...)

Tableau 14 : Planification des actions de formation

Actions de formation	Localités	Cibles	Acteurs	Nombre de personnes à former	Modalités	Programmation et Couts Estimatifs					
						Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Formation sur la décentralisation et le développement local	Commune	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	20	Cofinancement partenaires	1 000 000			1 000 000		
Formation sur le Code des marchés publics	Commune	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	10	Cofinancement partenaires	1 000 000			1 000 000		
Formation sur la fiscalité	Commune	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	10	Cofinancement partenaires	1 000 000			1 000 000		
Formation en citoyenneté, droits humains et gouvernance locale	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires	20	Cofinancement partenaires	1 000 000					
Formation sur la gestion de l'environnement	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires	20	Cofinancement partenaires		1 000 000				
Recyclage pour le personnel (formations continues)	Commune, Extérieur	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	10	Cofinancement partenaires		1 000 000				
Formation des acteurs en gestion, qualité et marketing	Commune	Commerçant(e)s		10	Cofinancement partenaires	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Total				100		5 000 000	3 000 000	1 000 000	4 000 000	1 000 000	1 000 000
TOTAL GENERAL						15 000 000					

VII- STRATEGIE DE GESTION ET DE MISE EN ŒUVRE

7.1 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

En sa qualité de maître d'œuvre du PDC, le Conseil Municipal est le premier responsable de sa mise en œuvre. Il s'appuie sur des moyens, des instruments et un cadre institutionnel spécifiques. Le PDC est défini pour un horizon temporel de 6 ans au terme duquel il devra être actualisé, d'où la nécessité d'instaurer dès sa mise en application, un système de suivi / évaluation approprié.

7.2 MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du Plan de Développement Communal incombe de prime abord, au Conseil Municipal qui pour ce faire, dispose de plusieurs opportunités non exclusives : le recours en priorité aux ressources financières propres de la Commune, constituées par ses recettes ordinaires (recettes fiscales telles que la taxe municipale, recettes non fiscales et fonds de dotation) d'une part, et des recettes d'investissements (fonds de concours de l'Etat, excédent de fonctionnement capitalisé) d'autre part; la contribution des populations bénéficiaires des actions à réaliser. Cette contribution peut être financière de préférence, mais également en nature sous la forme d'un investissement humain ou la mise à disposition d'une infrastructure de base. L'apport des partenaires au développement (Projets, Programmes, Bailleurs de fonds) auprès desquels le Conseil peut solliciter la prise en charge d'actions précises contenues dans le plan, apparaît ainsi comme une source de financement.

7.3 LES INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE

Les instruments de mise en œuvre dont dispose le Conseil Municipal sont principalement le Programme Annuel d'Investissement (PAI) et le budget de la Commune. Le PAI dont le contenu est tiré du Plan de Développement Communal, est en effet, un outil d'orientation budgétaire pour la réalisation des objectifs de développement de la Commune dans un court terme (1 an), à travers la mise en œuvre de projets structurés, hiérarchisés et à caractère prioritaire. En d'autres termes, il sert de référence pour le contrôle et le suivi financier de l'exécution du Plan. Le Budget Annuel est, quant à lui, élaboré sur la base des recettes attendues par la Commune (Budget propre, apports de l'Etat et des autres partenaires) pour financer la réalisation des projets du Plan retenus pour l'année. Il est adopté par le Conseil Municipal et approuvé par l'autorité administrative compétente (Le Sous-Préfet).

En plus du PAI et du budget, la Commune passera des Contrats d'exécution des différentes actions contenues dans le PAI et clarifiera dans chaque cas, ses engagements et obligations ainsi que ceux des partenaires impliqués.

7.4 LES STRUCTURES ET INSTITUTIONS IMPLIQUEES

La mise en œuvre du Plan et des différents PAI incombe au conseil Municipal qui, par souci de cohérence et pour maintenir la dynamique de l'approche participative, s'appuiera sur les structures de coordination et de concertation existantes. La culture de suivi évaluation n'étant pas encore ancrée dans la gestion des activités des collectivités, c'est pourquoi, quel que soit le dispositif de suivi mis sur pied, les structures qu'il (le plan) implique, devront être accompagnées par la CMPE dans le cadre d'un programme de renforcement de capacités par le partenaire qui a sponsorisé le PDC.

En ce qui concerne le bilan d'exécution du PDC, il sera effectué en deux étapes : le bilan à mi-parcours (à la fin de la troisième année) et le bilan final (au bout de 6 ans).

Le bilan à mi-parcours devra permettre au besoin, de réorienter le plan ou de redéfinir les grandes options en fonction de leur niveau de réalisation et surtout de la mobilisation des

ressources attendues. Il permet également d'apporter les correctifs requis pour optimiser les chances de réalisation.

Par contre, le bilan final permet au Conseil Municipal de dégager les grandes orientations du prochain cycle de planification et de définir, en collaboration avec les bénéficiaires, de nouvelles priorités, sur la base des leçons acquises et des difficultés rencontrées.

VIII- CONCLUSION

Au total, l'élaboration du Plan de Développement Communal de la Commune de Mlomp a révélé que le développement de cette nouvelle Commune est envisageable à travers son Marketing Territorial qui repose sur l'existence d'un certain nombre d'atouts et opportunités déclinés en plusieurs points :

▫ Au plan Agricole, les productions Céréalières et maraîchères sont considérables, ▫ Le cheptel de la Commune est important tout comme la production de miel (Apiculture) et la présence des Autruches, ▫ Au plan Environnemental : Le climat, la faune et la flore de la zone, la qualité des ressources hydriques, lui ouvrent beaucoup de perspectives (développement de l'aquaculture, du Tourisme et de l'Artisanat par exemple),

▫ le dynamisme des OCB : Dans la Commune de Mlomp, il existe un nombre important d'OCB (GIE, GPF, d'Associations et d'ASC) qui s'active dans divers domaines d'activités génératrices de revenus et d'emplois, enfin,

▫ la diversité des activités est une richesse incontestable de la localité.

Malgré ses atouts, la Commune de Mlomp ne dispose pas encore d'un Plan d'Aménagement et d'Occupation des Sols qui est un document de cadrage général pour l'occupation de l'espace ; un élément indispensable pour la planification spatiale de la Commune.

Le Problème de réserve foncière se posant dans une partie du village de Mlomp chef-lieu de la Commune, les autorités communales doivent orienter les investissements de grandes envergures du côté du village de Ediamath et du quartier de Kawaguir : un véritable pari sur l'avenir !

IV. Annexes

N° Ordre	Prénom (s) et Nom	Fonction	Commission	Sexe	Age	Village	Profession	Nbre de Mandat	Niveau d'instruction	Alphabétisation
01	Sidy Eniab SAMBOU	Maire		M	51	MLOMP	Consultant	02	BAC + Etd. Sup.	
02	Lang DIATTA	1 ^{er} Adjoint		M	48	MLOMP	Cultivateur	04	CM2	
03	Abdou Salam DIEDHIOU	2 ^{ém} Adjoint		M	45	EDIAMATH	Enseignant	01	BAC	
04	Fatou COLY	Conseillère	Religieuse	F	61	EDIAMATH	Ménagère	01	CM2	
05	Insa SAMBOU	Conseiller	Education Religieuse	M	59	MLOMP	Retraité	02	Terminal	
06	Ousmane SAMBOU	Conseiller	Gestion des conflits	M	58	MLOMP	Cultivateur	03	CM2	
07	Aroky DIASSY	Conseillère	Genre et microprojets	F	57	EDIAMATH	Ménagère	01		Ecole Diola
08	Fatou SADIO	Conseillère	Environnement	F	57	MLOMP	Ménagère	02		Ecole Diola
09	Oulé COLY	Conseiller	Religieuse	F	56	MLOMP	Ménagère	02		Ecole Diola
10	Moussa DIEDHIOU	Conseiller	Culturelle	M	55	MLOMP	Cultivateur	02	3 ^{ème}	
11	Fatou DIATTA	Conseillère	Santé	F	54	MLOMP	Ménagère	02	CM1	
12	Insa SAMBOU	Conseiller	Environnement	M	54	MLOMP	Cultivateur	01	CM2	
13	Ma Khady DIATTA	Conseillère	Genre et microprojets	F	52	EDIAMATH	Ménagère	01	CM2	
14	Bintou DIATTA	Conseillère	Coopération décentralisée	F	52	MLOMP	Ménagère	01	CM2	
15	Abdou COLY	Conseiller	Coopération décentralisée	M	52	MLOMP	Pépinieriste	02	Terminal	
16	Sénabou Cuomba DIATTA	Conseillère	Religieuse	F	51	MLOMP	Ménagère	01		Ecole Diola
17	Kadidiatou DIEDHIOU	Conseillère	Domaniale	F	49	MLOMP	Ménagère	01		Ecole Diola
18	Joachim DIATTA	Conseiller	Urbanisme et cade de vie	M	49	EDIAMATH	Cultivateur	02	CM2	
19	Kady COLY	Conseillère	Education	F	49	MLOMP	Ménagère	01		Ecole Diola
20	Senabou DIATTA	Conseillère	Communication	F	48	MLOMP	Ménagère	02		Ecole Diola
21	Mouminatou SAMBOU	Conseillère	Culturelle	F	48	MLOMP	Ménagère	01		Ecole Diola

22	Kadissa	COLY	Conseillère	Genre et microprojets	F	48	MLOMP	Ménagère	01		Ecole Diola
23	Seynabou	DIATTA	Conseillère	Genre et microprojets	F	47	MLOMP	Ménagère	02	CM1	Ecole Diola
24	Ndeye Coumba	DIATTA	Conseillère	Genre et microprojets	F	46	MLOMP	Ménagère	01	3 ^{ème}	
25	Oumar	DIATTA	Conseiller	Religieuse	M	46	MLOMP	Cultivateur	02		Arabe
26	Kalifa DIATTA	DIATTA	Conseiller	Education et Comm.	M	43	MLOMP	Enseignant	01	Terminal	
27	Gnima	DIATTA	Conseillère	Domaniale	F	42	MLOMP	Ménagère	02		Ecole Diola
28	Souleymane	SAMBOU	Conseiller	Planification et Finances	M	39	MLOMP	Pêcheur	01	3 ^{ème}	
29	Sidy	DIEDHIOU	Conseiller	Coopération décentralisée	M	38	MLOMP	Inter- Tourisme	01	Bac+2et E.Sup	
30	Daouda	SAMBOU	Conseiller	Education et Finance	M	37	MLOMP	Enseignant	01	3 ^{ème}	
31	Kady	SAMBOU	Conseillère	Genre et microprojets	F	37	MLOMP	Ménagère	01		Ecole Diola
32	Djibril	SAMBOU	Conseiller	Jeunesse et Sports	M	36	MLOMP	Photographe	01	CM2	
33	Maï	COLY	Conseillère	Education et Comm.	F	34	MLOMP	Ménagère	01	4 ^{ème}	
34	Alassane	DIATTA	Conseiller	Communication	M	33	MLOMP	Electricien	01	3 ^{ème}	
35	Ousmane	COLY	Conseiller	Environnement	M	33	MLOMP	Maçon	01	3 ^{ème}	
36	Landing	BADJI	Conseiller	Jeunesse et Sports	M	32	MLOMP	Commerçant	01	3 ^{ème}	

SITUATION DE REFERENCE

Villages	Volet	DEMOGRAPHIE						
		Nombre de concessions		Nombre de Ménages		POPULATION		
						Masculin	Féminin	Total
Mlomp		166		426		1565	1500	3065
Ediamath								

Villages	Volet	EDUCATION																							
		Nbre de classes maternelles			Nbre de classes primaires			Nbre de classes d'alphab.			Nbre de classes secondaires			Nbre d'écoles franco-arabes			Nbre de pers. alphab	Effectif des élèves			Centre format. prof.	Nbre per-sonnel educ.			
															Primaires			Secondaires							
		Pé d	Phy s	Ab r	Pé d	Phy s	Ab r	T	F	NF	Pé d	Phy s	Abr	T	F	NF	T	T	nF	nG	T	nF	nG	T	T
Mlomp		04	02	00	18	18	00				11	10	02	01	01	00	0	528	237	291	348	146	202		46
Ediamath		02			05	05	02						05	03	02	0	96	48	48					07	

NB : Personnel en éducation : instituteurs, professeurs.

Villages	Volet	SANTÉ												
		Nbre de cases de santé			Nbre de maternités rurales			Nbre de postes de santé			Nbre de pharmacies/dépôts			Nbre du Personnel de santé
		T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T
Mlomp					02	02	00	01	01	00	01	01	00	14

NB : Le personnel de santé est composé d'infirmiers, de matrones et d'agents de santé communautaire.

Volet Villages	TOURISME								
	Nombre d'hôtels			Nombre de campements			Nombre de bars/restaurants		
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF
Mlomp							01	01	00

Volet Villages	INFRASTRUCTURES AGRO- PASTORALES																
	Magasins de stockage			Parcs à vaccination			Fourrières			Abreuvoirs			Abattoirs			Chemins de parcours du bétail	
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	
Mlomp										01	00	01					
Ediamath																	

Volet Villages	INFRASTRUCTURES RELIGIEUSES											
	Nombre de mosquées			Nombre de grandes mosquées			Nombre de chapelles			Nombre d'Eglises		
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF
Mlomp	06	06	00	01	01	00						
Ediamath	02			01	01	00	01	01	00			

Volet Villages	INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES																	
	Maison communautaire			Foyer des jeunes			Foyer des femmes			Centre socioculturel			Terrain de football			Maisons familiales rurales		
	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF	T	F	NF			
Mlomp	01	01	00	04	03	01							04	04	00			
Ediamath				01	01	00												

Volet Villages	COMMUNICATION							
	Routes goudronnées	Pistes latéritiques ou rurales	Pirogues de déseclavement	Bac	Aéroport	Réseau téléphonique	Abonnés téléphone fixe	Télécentre
Mlomp	01	09				01		
Ediamath	01	01						

Volet Villages	ELECTRICITE		
	Centrale électrique	Réseau électrique	Abonnés SENELEC
Mlomp		01	155
Ediamath		00	00

Volet Villages	ALLEGEMENT DES TRAVAUX DOMESTIQUES											
	Moulin				Batteuse				Décortiqueuse			
	Type	T	F	NF	Type	T	F	NF	Type	T	F	NF
Mlomp	mil	04	04	00	riz	05	05	00	riz	06	05	01
	arachide	01	01	00								
Ediamath									riz	01	00	01

Volet Villages	ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE									
	OP	Gpt villageois	GIE	ONG/Projets	GPF	Org. Féminines	Ass. de jeunes	Ass. émigrés	Org. religieuses	Coopératives

Volet Villages	ARTISANAT												
	Electric.	Menuis.	Forg.	Tailleurs	Maçon	Charp.	Chauff.	Soud.	Moul.	Peintres	Photog.	Plomb	Puisatiers
Mlomp	04	18	03	16	18	19	07	01	15	02	06	01	05
Ediamath	03	01		04	04	01	05	02	05	03			03